

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE du 02 avril 2022 - PARIS

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue du Président
- 2) Questions diverses
- 3) Adhésion du club « Magiciens de l'Estuaire » à la FFAP
- 4) Validation du compte rendu de l'Assemblée fédérale de 2021
- 5) Bilan d'activités 2021, rapport moral
- 6) Bilan final du Congrès 2021 à Troyes
- 7) Bilan financier 2021 et comptes d'exploitation 2021 par grands postes
- 8) Rapport de la Commission aux comptes. Bilan financier 2021 consolidé, quitus
- 9) Point sur les cotisants 2021 et évolution 2021/2022
- 10) Modifications de certains textes faites par les responsables de commissions et de structures
- 11) Élections du nouveau Conseil fédéral
- 12) Réunion des nouveaux membres du Conseil fédéral et élection du Bureau
- 13) Reprise de l'Assemblée et résultats de l'élection du nouveau Bureau
- 14) Budget prévisionnel 2022
- 15) Point budget sur le Congrès FFAP 2022 à Poitiers
- 16) Budget des conférences pour les 2 ans
- 17) Proposition de cotisations FFAP 2023
- 18) Structures Congrès, EdF scène et EdF close-up : Textes de référence, lettres de mission génériques incluant les délégations de pouvoirs, budget
- 19) Elections des Responsables de Structures et équipes pour 3 ans
- 20) Commissions : Textes de référence, lettres de mission générique incluant les délégations de représentation, budget
- 21) Elections des Responsables Commissions et équipes, pour 3 ans
- 22) Présentation des dossiers du Congrès 2023 et vote sur le lieu en 2023; présentation des tarifs du Congrès de 2023 puis vote sur les tarifs de 2023
- 23) Présentation des candidatures pour le Congrès de 2024, vote sur le lieu en 2024
- 24) Proposition d'engager la révision des statuts et du RI afin de pouvoir s'engager dans la reconnaissance d'intérêt général de la fédération, et du cahier des charges des congrès afin de redéfinir les règles d'organisation des congrès
- 25) Présentation du projet du Collège des Magiciens Français (CMF)
- 26) Date de la prochaine Assemblée fédérale

Tous les points de l'Ordre du jour ont été traités sauf l'élection du nouveau bureau quia été reporté au lendemain, date de la 1^{ère} réunion du Nouveau Conseil.

Présents et représentés/Absents excusés/ Absents :cf Annexe 1

En début de séance il y a 96 voix sur les 102 de l'Assemblée, le quorum de la tenue de l'Assemblée est donc atteint, les quorums de votes sont atteints (49 voix ou 64 voix selon le vote) et la séance peut commencer.

La prochaine Assemblée fédérale aura lieu le samedi 1er avril 2023 à la Maison de la FFAP à Paris.



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Décisions prises en Assemblée :

- *Vote favorable de la suppression de l'accès aux candidatures spontanées pour les FISM Europe et monde*
- *Vote favorable de l'Assemblée fédérale pour faire adhérer une nouvelle Amicale FFAP : Les Magiciens de l'Estuaire, à Nantes*
- *Validation du Compte-rendu AF FFAP 2021*
- *Quitus moral 2021 donné au Président par l'Assemblée*
- *Quitus financiers 2021 donné au Trésorier par l'Assemblée*
- *Report du vote des propositions d'amendements de certains documents de commissions*
- *Élections du nouveau Conseil fédéral*
- *Report de l'élection du nouveau Bureau fédéral au lendemain, date de la réunion du Conseil fédéral*
- *Décision de ne pas augmenter la cotisation FFAP 2023*
- *Décision de reconduire le budget des chèques-conférences pour les deux ans à venir, 2022 et 2023*
- *Adoption du budget prévisionnel 2022*
- *Élections des responsables de Structures et de Commissions*
- *Décision de réaliser le congrès 2023 à la Grande-Motte, et décision d'ajourner le vote sur la grille tarifaire avec son report de vote lors une prochaine Assemblée en mai 2022*
- *Décision de reporter à une prochaine réunion d'AF le vote du lieu du congrès 2024, le temps de compléter les dossiers*
- *Approbation de réviser l'ensemble des textes statutaires et réglementaires de la fédération, et de revoir les règles d'organisation des congrès*
- *Approbation de l'Assemblée pour continuer le dossier du CMF afin de présenter en 2023 un projet finalisé, notamment sur les aspects de la réglementation et de la fiscalité*

PV de SÉANCE

1 - Mot de bienvenue du Président. Présentation des nouveaux venus à l'AF.

Serge Odin prononce son mot d'accueil et remercie tous les participants pour leur présence à l'Assemblée. Cette année la réunion se tient à la fois en présentiel et à distance par Zoom, après trois ans d'arrêt de réunion physique pour cause de COVID-19.

Il y a de nouveaux membres, une rapide présentation de tous les participants de l'Assemblée est faite.

2 - Questions diverses :

HESSE Jean-Claude :

Question :

Serait-il possible d'avoir une carte de membre FFAP qui nous permettrait de faire un tour de magie avec celle-ci ?

→ Réponse:

Oui bien sûr, sur le dos de la carte, nous pouvons y inscrire le nom d'une carte à forcer ou un autre visuel, cela va dépendre quel tour de magie est recherché. Cela sera possible pour les clubs qui ne souhaitent pas voir leur logo au verso, ou alors il faudra faire un mix entre le logo du club et le visuel du tour de magie, ce qui ne devrait pas poser de souci en général en fonction de l'espace total.

Par exemple mettre un QR code qui renvoie vers un objet, une carte de prédiction, pouvant changer tous les mois (comme au CMS).

Joël HENNESSY :

Question / Proposition :

Champion de France : proposition de revoir les critères d'attribution (nombre de points et non obligation d'en avoir un nouveau chaque année).

→ Réponse :

Les avis sont partagés sur cette question, certains souhaitent avoir de nouveaux champions chaque année pour valoriser les meilleurs candidats dès lors qu'ils ont le nombre de points requis et même s'ils ont un second prix et non un premier, d'autres pensent que s'il n'y a pas de bons candidats avec un premier prix pour détenir le titre une année, alors il ne faut pas décerner le titre.

Pour chaque discipline (Scène / Close-Up), avoir un champion de France chaque année est toujours possible, que ce soit parce qu'un candidat a le niveau requis par les points obtenus, soit parce que le champion de France de l'année précédente est reconduit en gardant son titre une année supplémentaire.

L'AF rappelle que c'est de la responsabilité du jury que d'attribuer les points, et que si le jury pense qu'un candidat ne peut pas être Champion de France, alors pourquoi lui donner les points suffisants pour le titre ?

L'AF décide que ce débat soit reporté à plus tard et qu'une proposition sera portée à l'AF pour vote (électronique) et décision avant le prochain congrès.

Frédéric DENIS :

Question :

Peut-on supprimer les candidatures spontanées pour les sélections à la FISM Europe et FISM monde et par conséquent ne sélectionner que les candidats qui ont fait le concours FFAP ?

→ Réponse :

Actuellement les candidats de 3 continents sur 5 ont l'obligation de passer par le championnat continental FISM afin d'accéder au championnat du monde FISM. La préconisation FISM est que l'Europe aille dans ce sens. Donc il serait logique de supprimer les candidats libres à accès direct à la FISM Monde. De même pour la FISM Europe, l'accès ne serait réservé que pour ceux ayant obtenu un nombre de points suffisants au concours national FFAP. L'Assemblée décide alors de se prononcer pour ou contre la suppression des candidats libres à la FISM Monde et à la FISM Europe :

Après un vote à mains levées, l'AF décide à l'unanimité la suppression de l'accès aux candidatures spontanées pour les FISM Europe et monde.

3 - Adhésion du club des Magiciens de l'Estuaire (Brévins les Pins) à la FFAP

Après la présentation de la demande d'adhésion par son président, Alain ECHARDOUR (dit Alain COGNITO), de la grille des critères et de la proposition faite par le Bureau (voir annexe 2), le vote a lieu :

Pour : 96 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le club devient donc adhérent de la FFAP à compter du 02 avril 2021.

4 - Validation du compte rendu de l'Assemblée fédérale de 2021

Le PV de l'Assemblée 2021 est adopté à l'unanimité sans remarques ni changement.

Pour : 96 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée fédérale 2021 est validé.

5 - Bilan d'activité 2021, rapport moral

Le bilan moral de l'année 2021 est présenté par le Président, cf annexe 3

6 - Bilan final du Congrès 2021 à Troyes

Le bilan du Congrès 2021 à Troyes est présenté par le W Condette et F Erickson (cf annexe 4). Le bilan est satisfaisant, avec un excédent malgré le contexte de la crise sanitaire. A noter que la subvention demandée au conseil départemental a été approuvée sous certaines conditions. L'amicale de Troyes recevra la moitié du solde positif du congrès après la tenue de l'Assemblée.

7 - Bilan financier 2021 et comptes d'exploitation 2021 par grands postes

Le Trésorier présente les documents (voir annexe 5) et commente les résultats par grands postes de recettes/dépenses. Au final, il indique qu'il y a un excédent d'un peu plus de 13000 euros pour 2021.

Certains postes ont été en solde positif de recette : le congrès, et le BIAM

D'autres ont été en réduction de dépenses : les spectacles de l'année, l'EDF Scène notamment.

D'où le résultat global positif.

8 -Rapport de la Commission aux comptes. Bilan financier 2021 consolidé, quitus

La Commission aux comptes indique demande s'il y a des questions sur le rapport envoyé (voir annexe 6). Il n'y a pas de questions.

L'Assemblée procède à l'approbation des comptes en donnant son quitus au trésorier et en approuvant le rapport moral du président :

Pour : 91 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 1 voix

9—Point sur les cotisants 2021 et l'évolution 2020/2021

Présentation de la grille d'évolution des cotisations entre 2020 et 2021 par Martine ARRIAILH. En 2022 (voir annexe 7 sur les cotisations) il y a eu une baisse globale d'environ 10% des membres FFAP. Certains clubs ont vu leurs membres en hausse (ex : Bordeaux), d'autres en baisse (ex : Paris, ou encore les membres FFAP directs), et enfin certains clubs dans une même zone géographique proche ont vu leurs membres se répartir différemment entre les clubs par rapport à l'année précédente (comme à Paris entre le CMP, le MHC et l'OEDM par exemple).

L'Assemblée note la difficulté de maintenir à niveau le nombre de membres dans certains clubs pour des raisons financières, les membres ayant dû faire des choix de dépenses ces deux dernières années.

Globalement la baisse du nombre de membres a été contenue.

10 - Modifications de certains textes faites par les responsables de commissions et de structures

Les documents proposés par les différentes commissions ont été envoyés à l'assemblée deux semaines avant la tenue de la séance (voir documents de la convocation).

Aucune question ni remarque concernant ces documents n'a été donnée au bureau jusqu'à la tenue de la séance.

Lors de la séance, l'Assemblée a estimé que les textes et propositions étaient nombreux et trop longs, et qu'il lui fallait plus de temps. Certains membres de l'Assemblée souhaitent que les documents soient

plus courts. Ille secrétaire général souligne que la rédaction des textes est de la responsabilité de chaque responsable de commission. Il leur appartient donc de diminuer la longueur des documents autant que possible.

Ces documents seront donc de nouveau proposés à un vote ultérieur. Les documents précédemment votés rentent donc en vigueur.

11) Élections du nouveau Conseil fédéral, vote et résultats

À partir des professions de foi envoyées lors de la convocation, le vote a lieu. Les résultats des élections sont consignés sur les PV de vote), le registre des émargements et le PV de vote fait en séance sont en annexe 8:

PV de l'élection du Conseil fédéral lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2022 Résultats du Collège des Présidents par ordre décroissant

Association	Nom	Prénom	Pseudo	Sortant/ Nouveau	Elu / Non Elu
Nord Magic Club	DECRETON	Noël	FULGURANT	Sortant	72 Elu
Cercle Magique de Seine et Marne	HEBRARD	Frédéric		Nouveau	72 Elu
Cercle Magique du Nivernais	CHARPENET	Christian	KRISTOM	Nouveau	69 Elu
César-H	DELVILLE	Martine		Sortante	67 Elu
Cercle Magique Robert- Houdin et Jules Dhôtel de Lorraine	DENIS	Frédéric		Sortant	66 Elu
AMBM	THIERY	Michel		Sortant	65 Elu
Les Magiciens de la Côte d'Opale	CRUNELLE	Sébastien	SEB IZ ART	Sortant	63 Elu
Misdirection "Les Magiciens d'Albertas	PETITALOT	Lionel		Sortant	59 Elu
Magie en FLANDRE	HENNESSY	Joël	JOEL & JILL	Sortant	57 Elu
Cercle Magique de Paris	DIN	Peter	Peter DIN	Nouveau	52 Elu
Cercle Magique Aquitain	ARRIAILH	Serge	Serge ARIAL	Sortant	36 non élu

Nombre de voix des membres présents ou représentés du Collège des Présidents : 72 voix
Pour être élu, il fallait totaliser 50%+1 voix au moins des présents et représentés, soit 37 voix au minimum.

Résultats du Collège des Membres individuels par ordre décroissant

Nom / carte FFAP	Prénom	Pseudo	Sortant/Nouveau	Nb de voix
LABECADE	Yves	FLUCK	Sortant	21 Elu
NAUDET	Georges	LE MAJOR BANKS	Sortant	16 Elu
ODIN / 1688	Serge	Serge ODIN	Sortant	15 Elu
PIVETEAU / 2992	Jean-Claude		Nouveau	15 Elu
PETIAUX	William	ALBAN WILLIAM	Sortant	14 Elu
TABARY	Francis	Francis TABARY	Sortant	13 Elu
BEUGNON / 1128	Jean-Claude	Claude GILSON	Sortant	12 non élu
PROTAT /2301	Hughes	Hughes PROTAT	Sortant	12 non élu
LE NOURS /3720	Philippe		Nouveau	12 non élu
DEVILLEBICHOT /5015	Robin	Robin DEVLLE	Nouveau	12 non élu
DELESCAUT / 2698	ERIC	Alan & Mary	Nouveau	11 non élu
MAGEUX / 2880	Gilles		Sortant	11 non élu
LAMACQ / 3139	Eric	Eric PARKER	Nouveau	11 non élu
CONDETTE / 1402	William	WILLY WILLIAMS	Sortant	10 non élu
TRUPIN / 1984	Patrick	Pathy BAD	Sortant	10 non élu
ROUGEVIN 2058	Gérald	SORETY	Sortant	10 non élu
GOMEZ / 3625	Stéphane	Stéphane GOMEZ	Nouveau	10 non élu
ARRIAILH /3938	Martine		Sortante	10 non élu
GUEZ	Laurent	PROZAX	Sortant	7 non élu

Nombre de voix des membres présents ou représentés du Collège des Membres individuels : 24

Pour être élu, il fallait totaliser 50%+1 voix au moins des présents et représentés, soit 13 voix au minimum.

Dans chacun des collèges, les membres non élus sont sur une liste d'attente dans l'ordre décroissant du nombre de voix établi selon la grille ci-dessus en tenant compte du numéro de carte FFAP. En cas d'égalité de voix la liste se fait du plus ancien au plus récent selon le numéro FFAP. En cas de démission ou de départ de l'un des membres élus, c'est le premier sur la liste d'attente qui prend la place laissée vacante.

Le nouveau Conseil fédéral (CF) rassemblant les membres élus des deux collèges prend ses fonctions.

12) Réunion des nouveaux membres du Conseil fédéral et élection du Bureau (30 mn de pause pour les autres)

Le Conseil décide de reporter l'élection du bureau au dimanche 3 avril 2022.

L'ancien bureau fait donc office de bureau provisoire de l'Assemblée jusqu'au lendemain et l'Assemblée poursuit la séance.

13) Reprise de l'Assemblée et résultats de l'élection du nouveau Bureau

Sans objet, l'élection du bureau n'ayant pas eue lieu.

14) Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel 2022 est présenté par le Trésorier en explicitant les différents postes budgétaires. Ce budget tient compte des différentes propositions faites par le Bureau concernant l'attribution d'un prix aux Champions de France, la prise en charges et la gratification de l'inscription au Congrès des 1er prix des concours régionaux qualificatifs aux championnats de France ainsi que la prise en charge de certaines dépenses concernant le jury. Il insiste sur le fait que des apports financiers doivent venir augmenter les recettes. (Voir en annexe 9 le détail des postes du budget).

Pour le budget de l'EDF Scène, intervention de Céline NOULIN en séance à propos d'une proposition d'action de sponsoring portée par Dominique LEBEL et Céline NOULIN pour les EDF.

Ils souhaitent être missionnés par l'Assemblée pour faire une démarche de sponsoring auprès de certaines entreprises qui pourraient ainsi faire des dons en faveur de la formation faites au sein des EDF, avec en retour une réduction d'impôts et une valorisation de leur action par de la communication (logo sur les affiches des spectacles EDF par exemple).

Dans un premier temps ce serait pour l'EDF Scène. Puis ensuite pour l'EDF Close-Up, et enfin pourquoi pas pour le BIAM.

Le président est favorable à cette démarche mais rappelle que la FFAP a surtout besoin de partenaires financiers pour l'ensemble, plus que de sponsoring, pour l'ensemble des actions de formation FFAP en général.

Sur le budget de l'EDF close-up, Laurent GUEZ souligne que 2000 euros par an n'est pas suffisant.

En ce qui concerne les secrets de l'année, Laurent GUEZ indique que sans budget, ils risquent de disparaître. Plusieurs personnes de l'Assemblée indiquent qu'une autre forme de production est sans doute à envisager.

La discussion sur le budget se poursuit à propos du prix en numéraire des Champions de France.

Plusieurs questions sont posées sur le congrès (voir point sur le congrès 2022)

Le budget est soumis au vote :

Pour : 91 voix

Contre : 3 voix

Abstentions : 2 voix

Le budget 2022 est adopté, incluant le renouvellement des chèques conférences à hauteur de 200 € pour les années 2022 – 2023 (voir ci-dessous)

15) Point budget sur le Congrès FFAP 2022 à Poitiers

Les ventes ont du mal à décoller, il y a encore de la place pour les marchands, le pass magique et le diner du jeudi soir. Deux contrats artistes ont été signés, d'autres sont en attentes de validation, les devis ont été envoyés mais pas encore signés. Le comité d'organisation attend d'avoir une vision globale de tous les artistes pour faire son choix final et optimiser le plateau artistique. L'annexe 10 indique l'état des ventes.

Une série d'infos a déjà commencée et plusieurs communications sont prévues dès avril.

16) Budget des conférences pour les 2 ans

Le poste des chèques conférences est reconduit pour les deux années 2022 et 2023.

Pour : 96 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

17) Proposition de cotisations FFAP 2022 pour application en 2023

Le Trésorier propose de ne pas augmenter la cotisation FFAP :

Pour : 95 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

La cotisation FFAP pour 2023 restera inchangée (50 euros pour la part Club, 85 euros en membre direct pour le tarif de base). Les tarifs -26 ans et partenaires seront identiques également.

18) Structures Congrès, EdF scène et EdF close-up : Textes de référence, lettres de mission génériques incluant les délégations de pouvoirs, budget

19) Elections des Responsables de Structures et équipe pour 3 ans

A partir des professions de foi et des lettres de missions envoyées lors de la convocation, l'Assemblée est appelée à se prononcer sur les représentants des trois structures FFAP EDF Scène, Close-Up et Congrès.

Pour les 3 Structures, il est rappelé sur le vote se fait par structure. Il est également rappelé que les budgets ont été votés dans le cadre du budget 2022 FFAP, et que les lettres de mission seront ajustées avant leur signature avec chacun. Il est donc convenu que le vote portera sur les responsables.

Les deux structures EDF sont votées à l'unanimité. La structure congrès est votée à la majorité avec deux abstentions.

Par ailleurs seule la structure congrès a deux candidats. Après avoir questionné l'assemblée, le vote de son responsable a lieu à bulletins secrets.

Pour les deux autres structures EDF Scène et Close-Up, après proposition du secrétaire général, l'assemblée décide de ne faire qu'un vote global pour les deux autres responsables.

Les résultats des votes sont consignés dans le tableau suivant.

Vote des responsables avec leur équipe-Structures

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote du responsable et son équipe
Structure Congrès FFAP	Gestion des congrès de la FFAP.	RI FFAP, Annexe Ri FFAP : Cahier des charges Congrès	Lettre +Doc	Resp: S. ARIAL Adj. M. ARRIAILH Adj. P. LE NOURS OU Resp : W.CONDETTE Adj. M LOUAT Adj. P DIN	Pour : 56 Contre : 40 Abs : 0 Pour : 33 Contre : 63 Abs : 0
Structure Equipe de France De Magie FFAP de Close-up	Gestion de l'organisation générale, de la trésorerie, du Recrutement et des shows de démonstration en close-up.	RIFFAP, Charte EDF	Lettre +Doc	Resp : L. GUEZ Adj : P. BOUCHE Adj : T. BARTHES Adj : L. JULLIOT	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Structure Equipe de France de Magie FFAP de Scène	Gestion de l'organisation générale, de la trésorerie, du recrutement et des shows de démonstration en scène.	RIFFAP, Charte EDF	Lettre +Doc	Resp : P. BAD Adj: H.PROTAT Adj : M. DELVILLE	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0

Le responsable de la structure congrès est donc Serge ARIAL pour les prochaines années avec son équipe, à partir de la fin du congrès 2022 à Poitiers qui continue à être géré par l'équipe sortante afin de terminer le projet engagé, tel qu'indiqué dans le texte des congrès.

20) Commissions : Textes de référence, lettres de mission générique incluant les délégations de représentation, budget

21) Elections des Responsables Commissions et équipes, pour 3 ans

A partir des professions de foi et des lettres de missions envoyées lors de la convocation, l'Assemblée est appelée à se prononcer sur les commissions et leurs représentants.

Le Secrétaire général rappelle que le vote se fait globalement sauf s'il y a plusieurs candidats à un même poste, ce qui n'est pas le cas.

Il est également rappelé que les lettres de mission seront ajustées avant leur signature avec chacun. Il est donc convenu que le vote portera sur les responsables.

Deux commissions n'ont pas de candidats : la commission des sages et la commission des titres et grades. Il n'y a pas de candidat en séance.

Il est rappelé que certaines commissions sont des responsabilités attribuées par les fonctions de certains membres du bureau, à savoir :

- La commission des statuts (secrétaire général)
- La direction de la revue (directeur de la revue)
- La commission communication (si vice-président communication élu le lendemain)
- La commission formation (si vice-président formation élu le lendemain)

Le Secrétaire général demande alors s'il y a d'autres changements ou questions sur les candidats.

Il n'y a pas d'autres remarques particulières ni d'objection sur les candidats. Les commissions sont reconduites par l'Assemblée, sous réserve des votes pour les vice-présidents le lendemain.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des documents de références, les candidats, leurs équipes, et les résultats du vote de cet ensemble :

Vote des Responsables avec leur équipe – Commissions

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Vote documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote du Responsable et son équipe
Commission du BIAM	Donner un cadre précis et reconnaissable au paysage des écoles, des ateliers ou de tout autre lieu de pratique de l'art de la Magie ainsi que dans les activités de loisirs en définissant des principes d'enseignement et de déontologie.	Règlement intérieur BIAM Programme formation Contrats	Lettre +Doc	Resp : P DINAdj : Adj. :	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission du Championnat de France de Magie FFAP et des concours régionaux FFAP	Dans le cadre des concours des congrès français de l'illusion, développer l'art magique, la créativité, l'originalité, la technique et les arts annexes. Reconnaître et valoriser les concepteurs et les créateurs. Développer l'art magique, la créativité, l'originalité, et les techniques dans toutes les formes de Magie y compris les arts annexes. Reconnaître et valoriser les concepteurs et les créateurs. Reconnaître et valoriser les associations adhérentes à la FFAP qui organisent des concours. Permettre une sélection directe au Championnat de France de Magie FFAP.	Annexe RI FFAP : Règlement Concours national FFAP Les concours qualifiants Le mode de sélection pour les FISM	Lettre +Doc	Resp: F. DENIS Adj: A CHEVILLARD Adj: Fb. DENIS Adj : P RIVET Adj: F. ROQUES	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission aux comptes	Garantie de la bonne gestion de la FFAP.	SO	SO	3 personnes : - J. HENNESSY - S. CRUNELLE - J.P. DEROY (Teddy REX)	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission des Sages	Gérer à l'amiable des litiges ou conflits internes (interclubs, membres...) à la Fédération. Gérer à l'amiable des litiges ou conflits externes Impliquant la Fédération ou l'un de ses membres.	SO	Lettre	Resp :Adj :Adj	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission des titres, grades et de l'examen FFAP	Gérer les demandes de nomination, rechercher et proposer les avantages éventuels qui pourraient être accordés pour chacun des titres et grades obtenus Définir tous les items nécessaires à l'examen FFAP.	Annexe RI : Grades et titres Règlement de l'examen FFAP	Lettre +Docs	Resp : Adj. Adj:	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission des spectacles magiques de l'année et de la Vidéo magique de l'année	Organiser le recrutement des membres du jury, la recherche et la sélection des candidatures et la cérémonie de remise des trophées. Organiser le vote des internautes, le classement des résultats pour déterminer le vainqueur et la Cérémonie de remise du trophée.	Règlement des spectacles magiques Règlement web vidéo	Lettre +Doc	Resp: C. GILSON Adj : Adj:	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Vote documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote du Responsable et son équipe
Commission des secrets de l'année	Offrir à chaque congressistes qui le souhaite l'occasion, lors du congrès FFAP, de partager ses idées et trouvailles, créer un état des lieux et des avancées magiques avec les noms de leurs créateurs respectifs et aboutir chaque année à l'édition d'un DVD de référence offert à chaque intervenant et en vente à la boutique de la FFAP.	Description des Secrets de l'année	Lettre +Doc	Resp : L. GUEZ Adj. Adj	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission de la Maison et de la boutique FFAP	Gérer l'entretien du siège de la Fédération à Paris et de tout ce qu'il contient. Gérer les réservations de la salle et de l'espace bar et du respect des règles de son utilisation, des normes de sécurité. Traiter les sinistres et travaux nécessaires. Gérer les commandes (envois/retours), les relations avec les clients et les stocks (Revue et Produits dérivés).	Convention d'utilisation Règlement d'utilisation	Lettre +Doc	Resp. G. NAUDET Adj. J.C. PIVETEAU Adj. P. BENARD Adj: P.RIVET	Pour : 96 Contre : 0 Abs : 0
Commission des Statuts, du RI et des textes FFAP	Définir la déontologie des membres et associations FFAP Coordonner les rédactions des textes FFAP votés afin qu'ils soient en cohérence Conseiller les membres sur les règles FFAP Veiller à l'application des textes	Statuts et RI FFAP avec les annexes Les chartes FFAP	Lettre +Docs	Resp: secrétaire général Adj. M. THIERY Adj. F. HEBRARD Adj: F.DENIS	Voir résultats élections du bureau
Commission de la communication, des sites et des actus des arts magiques FFAP	Présenter la FFAP aux nouveaux adhérents Mettre les sites à jour et s'assurer de la bonne tenue du forum Réaliser et envoyer les Actus et les Newsletters Coordonner les actions de com pour la FFAP.	Le livret d'accueil Charte graphique d'identité	Lettre +Docs	Resp: Vice-Président Communication	Voir résultats élections du bureau
Direction de la Revue	Direction de la revue avec une équipe rédactionnelle	La revue FFAP	Lettre	Resp: Directeur de la revue	Voir résultats élections du bureau
Commission du pôle formations FFAP	Définir une politique globale de formations FFAP et la développer en prenant appui sur les structures existantes (BIAM, les EDF, les amicales et leurs cours, les partenaires externes etc) ; proposer un parcours global de formations, cohérent et avec par objectifs en vue de demander une reconnaissance (certification ou équivalent)	Les documents existants sur les formations FFAP (EDF, BIAM, Atelier de l'enchanteur, Fiches Examen, conventions avec le CIPI etc)	Lettre	Resp: Vice-Président Formation ou autre personne nommée par le Président.	Voir résultats élections du bureau

En fonction de l'élection du bureau, les commissions rattachées aux deux vice-présidents pourront éventuellement changer en fonction de leurs prérogatives définies en Conseil sur proposition du président

22) Présentation des dossiers du Congrès 2023 et vote sur le lieu en 2023; présentation des tarifs du Congrès de 2023 puis vote sur les tarifs de 2023

Les dossiers présentés sont ceux de la Grande Motte, du Touquet et de Poitiers. Le dossier du Touquet est retiré, les amicales sollicitées pour l'organisation annoncent ne plus vouloir présenter le dossier pour 2023, pour une éventuelle reprise ultérieure.

Après quelques échanges et questions sur les budgets prévisionnels, l'Assemblée considère que le seul dossier solide est celui de la Grande Motte. Le comparatif est en annexe 11.

La proposition est soumise au vote dont le résultat est :

Pour : 91 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 5 voix

La grille de tarifs du congrès 2023 fait l'objet d'un débat : la structure congrès propose de ne pas augmenter les tarifs, et de tout reconduire à l'identique en 2023. Certains membres proposent au contraire d'augmenter un peu les tarifs, estimant que notre congrès est parmi les moins chers en Europe. L'Assemblée décide de reporter le vote à une prochaine réunion de l'AF sur le sujet fin mai.

23) Candidatures pour le Congrès de 2024

Pour le moment il y a plusieurs possibilités en cours d'étude :

- Le Touquet, le dossier est quasiment fait
- Metz, Brest et La Baule sont des possibilités avec des dossiers en cours d'étude et qui seront transmis à la nouvelle équipe de la structure congrès.

En 2024, il a été évoqué en séance que la France pourrait faire le congrès FISM Europe, sous réserve de pouvoir présenter un dossier d'ici mi-mai. Ce congrès serait fait dans le cadre du congrès national FFAP mais avec le concours FISM Europe.

L'AF choisit de reconduire le vote ultérieurement.

24) Proposition d'engager la révision des statuts et du RI afin de pouvoir s'engager dans la reconnaissance d'intérêt général de la fédération, et du cahier des charges des congrès afin de redéfinir les règles d'organisation des congrès

Une rapide présentation des deux propositions de révisions des statuts, du RI et du cahier des charges des congrès sur le volet de son organisation est faite par le bureau, avec pour objectif de pouvoir présenter un dossier auprès des autorités compétentes afin que la FFAP puisse être reconnue comme une association d'intérêt général, pouvant ainsi lui ouvrir de nouvelles perspectives sur le plan fiscal, au bénéfice des membres et des donateurs (réduction fiscale sur la cotisation pour les membres, et réduction fiscale pour les donateurs et mécènes).

Quant aux congrès, le but est de pouvoir clarifier leur organisation (qui fait quoi).

L'Assemblée fédérale vote pour ces deux propositions à l'unanimité.

Pour : 96 voix

Contre : 0 voix

Abs : 0 voix

25)Présentation du projet du Collège des Magiciens Français (CMF)

La présentation du projet (annexe 12) est faite par Pathy Bad et Laurent Guez dans la continuité de ce qui avait été présenté lors du Conseil fédéral de novembre 2021.

Les deux EDF sont rassemblées sous une même structure, ce qui est la logique et ce qui était demandé depuis plusieurs années par le bureau, et gardant son objectif de prix internationaux pour les magiciens français.

La sélection des équipes de France se ferait avec une sélection d'espoirs, viviers de candidats ayant déjà un numéro construit et de niveau national.

Ce CMF aurait pour buts d'aider les magiciens à construire ou à améliorer un numéro et se préparer aux concours, mais pas uniquement.

Le projet s'apparente à de la formation, pour tous les membres FFAP volontaires, afin de faire progresser leur mise en œuvre de spectacle, soit pour se présenter au concours national FFAP ou à un concours qualifiant (ex concours régional), ou non, et donc bien en amont de la sélection de candidats pour l'intégration dans l'équipe de France, celle-ci étant réservée aux seules personnes ayant déjà eu un prix national de magie FFAP en vue de la FISM Europe.

Le chiffrage a été fait plus précisément, marquant ainsi un équilibre et donc un autofinancement, avec cependant des conditions de réussite et de faisabilité financière : nombre minimum de participants, tarifs demandés aux participants et souhait d'avoir une rémunération journalière pour les coaches, et pas seulement un remboursement de leurs frais (transport, hôtel, nourriture, location de salle).

Cette rémunération journalière est un sujet fiscal, une association loi 1901, si elle peut avoir des employés rémunérés par la loi, doit avoir un régime fiscal adapté et déclaré. Et doit le prévoir dans ses statuts et son règlement intérieur, avec des règles précises.

De plus un membre élu d'une association bénévole ne peut normalement pas avoir de salaire. Ce sujet devra donc être revu afin que la FFAP ne soit pas mise en défaut fiscal. Cela implique que la FFAP devra plutôt faire des contrats de prestations et que les taux de prestations des coaches devront être conformes à la prestation. Ici on parle de formation dans ce projet.

Les tarifs proposés sont basés sur un coût horaire moyen d'un professeur de magie en France.

Pathy et l'équipe du futur CMF (les deux équipes de France réunies) souhaitent que l'AF se prononce sur une approbation de continuer ou non la conception du projet, en vue de le réaliser à partir de l'AF de 2023.

Le CIPI s'interroge sur sa place par rapport au futur CMF : y aura-t-il une mise en concurrence ou est-ce qu'il y aura une complémentarité entre les deux ?

- Certains présidents d'amicales réagissent sur l'accessibilité et la place des amicales dans ce dispositif.
- Plusieurs questions se posent sur l'articulation avec les amicales (quels seront leur rôle désormais si ce projet intègre directement des membres FFAP ?).

- Plusieurs membres de l'Assemblée soulignent que les tarifs proposés ne sont pas à la portée de la plupart des magiciens (500 à 700 euros / stage minimum).
- A propos des salaires des coaches : ils ne seront plus considérés comme des membres bénévoles FFAP.
- A propos de la société de production envisagée, une précision devra être apportée afin que la FFAP soit dans la légalité fiscale.

Au final, après ces échanges, l'Assemblée demande à ce que ce projet soit peaufiné sur les aspects financiers et déontologiques, et que des réponses lui soient apportées. Le dossier est sous surveillance de l'Assemblée.

26) Date de la prochaine Assemblée fédérale

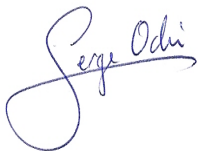
Prochaine Assemblée fédérale : le samedi **1^{er} avril 2023**, les convocations seront donc envoyées début mars et au plus tard le 14 mars 2023.

Serge Odin remercie tous les participants.

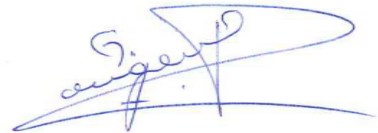
Paris,

Le 02 avril 2022 :

**Serge Odin
Président**

A handwritten signature in blue ink, reading "Serge Odin" in a cursive style.

**Gérald Rougevin
Secrétaire général**

A handwritten signature in blue ink, reading "Gérald Rougevin" in a cursive style.



Assemblée fédérale du 02 avril 2022

Collège des membres individuels de l'Assemblée fédérale

Nom	Prénom		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant Ou présence en visio
ARRIALH	Martine	P		P LE NOURS H MONTANA	2	3	
BEUGNON	Jean-Claude	P		H CASZAR (3 voix P)	1	4	
BLACHON	Roger	A/R	M ARRIAILH			0	
CONDETTE	William	P		X HOUMEAU (1 voix P) J REVERT (1 voix P)	2	2	
DELESCAUT	Eric	P				1	
DEVILLEBICHOT	Robin	P				1	
DUBLED	Jean-Frédéric	P				1	
GOMEZ	Stéphane	P				1	
GUEZ	Laurent	P				1	
LABEDADE	Joséphine	P				1	
LAMACQ	Eric	A/R	S ODIN			0	
LE NOURS	Philippe	A/R	M ARRIAILH			0	
LOUAT	Marc	P				1	
MAGEUX	Philippe	P				1	
NAUDET	Georges	P				1	
NOULIN	Céline	P				1	
ODIN	Serge	P		H BOUCHET (3 voix P) P BONNIN (1 voix P) D VOVAR (1 voix P) L PARKER (LAMACQ) G ROUGEVIN	5	8	
PETIAUX	William	P				1	
PIVETEAU	Jean-Claude	P				1	
PROTAT	Hughes	A/R	P BAD			0	
RIVET	Patrick	P				1	
ROUGEVIN	Gérard	V/R			0	0	Visio
TABARY	Patrick	P				1	
TRUPIN	Patrick	P		V PRO A	1	1	
					Total	34	

Assemblée fédérale du 02 avril 2022

Collège des Présidents de l'Assemblée fédérale

Nom	Prénom	Association		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant Ou présence en visio
ARLEQUIN	Claude	CMV	V/R	S ARIAL			0	visio
ARRIALH	Serge	CMA	P		S BERTOLOTTI ARLEQUIN M BARRES CAM HALOT	4	10	
BARRES	Michel	AMV	A/R	S ARIAL			0	
BARBEY	Romuald	CMHS	A				0	
BERTOLOTTI	Gérard	Magica	A/R	S ARIAL			0	
BONNIN	Mascai	CMB	A/R	G ROUGEVIN			0	
BOST	François	MHC	P				2	
BOUCHET	Hervé	ARHG	A/R	S GONIN			0	
CABANNES	Stéphane	CMC	A/R	L PETITALOT			0	
CAM-HALOT	Philippe	TMC	A/R	S ARIAL			0	
CARRERE	Jean-Noël	CMD	P				3	
CASZAR	Hugo	QEDM	A/R	C GILSON (Bureau)			0	
CHABREDIER	Vincent	AMAC	A/R	C CHARPENET			0	
CHARPENET	Christian	CMN	P		V CHABREDIER	1	2	
CHURLET	Yves	CIP	P				1	
COLLIGNON	Jean	LMP	A				0	
CRUNELLE	Sébastien	LMCO	A/R	J HENNESSY			0	
DECRETON	Noël	NMC	P		JY DUCROND C VITSE	2	5	
DELVILLE	Martine	CHB	P				1	
DENIS	Frédéric	CMRHJDL	P				3	
DIN	Peter	CMP	P				5	
DOMENJO	Jean Louis	CMR	A/				0	
DUCROND	Jean Yves	L'Eventail	A/R	N DECRETON			0	
ECKLY	Jean Pierre	CRHIDA	A				0	
ERIKSON	Fred	AMT	P	JM MARLOIS			1	
Total 2							32	

ECHARDOUR
ALPIN

Assemblée fédérale du 02 avril 2022

Collège des Présidents de l'Assemblée fédérale

Nom	Prénom	Association		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant
FOURIE	Sébastien	CMP	A/R	L PETITALOT			0	
GAMBIER	Philippe	LMA	A/R	J HENNESSY			0	
HEBRARD	Frédéric	CMS	P				5	
HENNESSY	Joel	Magie en Flandre	P		S CRUNELLE Y LE BRIERO P GAMBIER	3	5	
HESSE	Jean-Claude	LML	P		C PIASSE	1	3	
HOUMEAU	Xavier	CAMP	V/R	W CONDETTE			0	visio
LE BRIERO	Yann	GRMT	R	J HENNESSY			0	
MARLOIS	Jean Marie	CMC	P			1	2	
MONDON	Jean-Paul	ARHL	P		A PASTOUREL JIMS PELY	2	6	
PASTOUREL	André	AME	A/R	JP MONDON			0	
PELOUX	Frédéric	CMRHN	P				1	
PELY	Jims	CMDA	A/R	JP MONDON			0	
PETITALOT	Lionel	Misdirection	P		S FOURIE S CABANNES	2	5	
PLASSE	Christian	CRHLR	V/R	JC HESSE			0	visio
PUJOL	Philippe	CMA	A				0	
REVERT	Jérémy	CMC	P/R	W CONDETTE			0	
ROQUES	Fabien	TRIMU Club	P/R	P DINOT (bureau)			1	
THIERY	Michel	AMBM	P/R	X BELMONT (bureau)			1	
VITSE	Christophe	CMC	A/R				0	
VOVARD	Denis	LMC	A/R	G ROUGEVIN			0	
Total page 3							30	
Total 1+2 +3							96	

Nombre de voix totales représentées : voix

Quorum vote normal : 50% + 1, soit voix

Quorum vote mandat au bureau pour emprunt : 2/3, soit voix

Invité : Alain ECHADOUR, pour candidature de membre associatif : Magiciens de l'Estuaire
Si accepté, il siégera mais n'aura pas de voix de vote cette année.



DEMANDE D'ADHESION A LA FEDERATION

L'association : LES MAGICIENS DE L'ESTUAIRE
Déclaré en Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire
En date du 29 octobre 2021

Désignation du bureau :

**Président : ALAIN ECHARDOUR dit ALAIN COGNITO 211 Avenue Raymond Poincaré
44250 St Brevin les Pins 06 09 03 80 29 alainechardour@sfr.fr**

**Secrétaire : Patrick DALIBARD 2 Allée marcelle Res l'Ermitage 44250 St Brevin les Pins
44250 Saint-Brevin-les-Pins 06 70 59 88 81
patrickdalibard618@gmail.com**

**Trésorier Joël BERTRAND: 4 AVENUE WALKYRIE SBREVIN LES PINS
jo.bertrand44@orange.fr 06 81 032445**

Dont l'objet est ci-dessous désigné :

Objet : contribuer au développement de cet art et de le défendre éventuellement contre ceux qui en dévoilent abusivement les secrets et qui ne respectent pas le code déontologique - encourager l'art magique dans un but philanthropique et culturel, organiser des manifestations magiques en tant qu'art du spectacle, le déplacement dans les établissements hospitaliers ou dispensant des soins aux enfants et personnes âgées afin de les sortir de leur quotidien ; l'organisation de spectacles afin de favoriser la récolte de fonds pour des aides humanitaires ; participer à la formation et au perfectionnement des membres des Magiciens de l'Estuaire, veiller et agir pour qu'aucune confusion ne soit faite entre l'art magique et les pratiques occultes et paranormales à des fins malhonnêtes, protéger en assistant les créateurs de numéros et les inventeurs de procédés magiques

Sollicite son adhésion à la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs F.F.A.P.
Elle s'engage à respecter ses statuts et de se conformer au règlement intérieur de celle-ci.

Cette adhésion ne pourra être confirmée qu'après acceptation de celle-ci par l'Assemblée Fédérale et après fourniture au bureau des pièces ci-dessous désignée.

- Statuts (prenant en compte les règles d'appartenance de l'ensemble des membres à la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs et l'assurance que ceux-ci ont bien été admis après examen, ou possession de connaissances magiques reconnues)
- Liste des membres du bureau membres de la F.F.A.P.
- Règlement intérieur si celui-ci vient compléter de façon significative les statuts, si l'association la possède
- Extrait du compte-rendu de l'assemblée générale des membres de l'association qui approuve l'adhésion à la Fédération
- Liste des membres et mention de leur appartenance à la F.F.A.P. ou future appartenance dès la première année d'adhésion de l'association à la FFAP (un minimum de 5 à 10 membres est nécessaire à la prise en compte de l'association, avec prévisionnel du nombre de membres FFAP après la première année)
- Dossier de présentation de l'association (2 pages environ) : projet, périodicité des réunions, actions déjà entreprises et tous documents pouvant servir à l'information de l'assemblée fédérale.

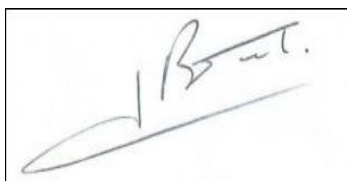
Fait le 24 11 2021..... àSt Brévin les Pins.....

Signatures de deux membres du bureau dont le Président

Alain echardour

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Echardour', enclosed in a black rectangular box.

Joël Bertrand

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Bertrand', enclosed in a black rectangular box.

Critères d'évaluation de l'Association : LES MAGICIENS DE L'ESTUAIRE

Date : 17 déc 21

Critère	OK ?	Observation
Association déjà FFAP : NON		
Respect des chartes FFAP.		Sans objet
Cotisations des membres FFAP de l'Association payées à la FFAP via l'Association.		Sans objet
Communication régulière et réciproque entre la FFAP et l'Association.		Sans objet
Participation régulière aux Assemblées fédérales du Président ou d'un des membres du bureau de l'Association adhérente.		Sans objet
Niveau d'implication de l'Association au travers du Président ou d'un des membres de son bureau.		Sans objet
Association en demande d'adhésion à la FFAP : OUI		
Un membre au minimum de l'Association présent lors de l'Assemblée fédérale qui vote l'acceptation de son Association.	Oui	Invitation envoyée
Le dossier complet d'adhésion de l'Association envoyé à la FFAP un mois au moins avant la date de l'Assemblée fédérale	Oui	Travail collaboratif pour rendre les statuts conformes aux textes FFAP ; projet à voter en AG du club
Association déjà FFAP ou en demande d'adhésion à la FFAP :		
Association déclarée en préfecture.	Oui	Récente. Une école de magie sera intégrée plus tard (déjà en place mais juridiquement à part pour le moment)
Statuts de l'Association en adéquation avec ceux de la FFAP.	Oui	
Règlement intérieur de l'Association en adéquation avec celui de la FFAP.		Sans objet
Logo FFAP sur tous les documents papiers et numériques, ainsi tout évènement public.	Partiel	Seuls les statuts comportent les logos et mentions pour le moment.
«Association adhérente à la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs» sur tous les documents papiers et numériques, ainsi que pour tout évènement public.	Oui	Oui dans les statuts
Tous les membres «Titulaires/actifs» de l'Association membres de la FFAP.	Oui	Ils ont déposé leur dossier de demande FFAP
Le Président de l'Association est membre FFAP.	Oui	Idem – demande faite pour être membre
5 membres au moins de l'Association membres à la FFAP.	Oui	Demande déjà faite pour 5 membres, 10 en prévisionnel après adhésion FFAP
Membres «stagiaires» de l'Association titularisés après 2 ans maximum de stage.		Aucun stagiaire déclaré dans le dossier
Conclusions		
La commission des statuts considère la demande sérieuse, en effet le travail de révision des statuts s'est bien déroulé ; Les nouveaux textes des futurs statuts sont conformes mais il appartient au club de les faire voter et de déposer les nouveaux statuts auprès de la préfecture. Elle possède seulement 5 membres FFAP, dont les demandes de cotisations FFAP sont faites. Le club devra donc, si l'AF vote son adhésion de principe, avoir de nouveaux membres FFAP d'ici l'assemblée de 2023, avec un repassage en AF en 2023 pour valider entièrement l'adhésion et constater la progression du nombre de ses membres.		
Proposition du bureau FFAP en vue d'un vote de la prochaine Assemblée fédérale.		
Le bureau souhaite présenter la candidature de cette association.		

BILAN MORAL 2021-2022

Présentation par Serge ODIN

Version du 22 mars 2022

La continuité des Actions

- ♠ Les Chèques Conférences
- ♥ La Revue de la Prestidigitation
- ♣ Les Spectacles & Vidéos Magiques de l'année
 - ♦ Le congrès physique

J'ai souhaité malgré la Covid- 19 de maintenir les actions qui fonctionnaient.

Les Actions nouvelles

2 conférences Zoom gratuites en 2020

BIAM: Premiers Brevetés

**Délégation à Serge Arial, pour informer et
soutenir les Présidents dans leurs tâches**

Un lieu de discussion sur Facebook: l'Agora

Maintien du nombre d'adhérent en 2021

**Soutien de la FFAP dans la restauration de la
tombe de Robert-Houdin**

**Agir! C'est aussi accepter de faire des erreurs
ou de ne pas aller assez vite...**

Mais encore

Nouveau site FFAP- Facilité de paiement
Congrès Physique à Troyes avec succès
Soutien aux EDF: Nombreux prix à Manresa
Mise en place d'une Structure Com.
Un contrat négocié pour une protection
juridique des artistes
Un contrat négocié dans la protection des E-
données.

Et plus...

**Labélisation FISM pour le Championnat de
France**

**Union des EDF en Collège des Magiciens
Français**

Mise à jour des Concours Régionaux

**Le lancement du Passe Culture pour faciliter
l'accès aux jeunes**

**Il vaut mieux Agir, même si ce n'est pas
parfait, que ne rien faire en attendant la
perfection!**

Le PROJET sur 3 ans

Atteindre des Objectifs à la hauteur de nos ambitions

Nos AMBITIONS

- ♠ Redonner à notre Fédération, sa place en tant que référence artistique et culturelle auprès des ministères
- ♥ Redonner de la PRESENCE aux amicales
- ♣ Développer nos formations
- ♦ S'entourer de partenaires financiers

Nos OBJECTIFS

- ♠ AMELIORER L'IMAGE DE NOTRE FEDERATION
- ♥ VALORISER LES AMICALES
- ♣ FAIRE RECONNAITRE NOS FORMATIONS
- ♦ SIMPLIFIER NOS STATUTS ET REGLEMENTS- DEMANDER L'INTERET GENERAL

LES ACTIONS EN COURS ou a Faire

- Remise en service de l'actu des Arts Magiques (EN COURS...)
- Réétudier la Revue de la Prestidigitation en numérique (A faire)
- Journée de la Magie (a reprendre...)
- Réviser les dépenses de fonctionnement (invitations, cartes FFAP...)
- Révision des statuts et règlements intérieurs (A faire)
- Valoriser le BIAM à l'instar du Cirque et de la magie nouvelle
- Positionner la FFAP à l'international (en cours: Congrès Européen / monde)
- « Professionnaliser nos process: CGV, Contrats artistes... (En cours)
- Développer les réunions entre Amicales et FFAP (Améliorer le contenu, la récurrence)
- Mise en avant de nos amicales, des EDF, des événements (En cours: Projet Communication)

Et à long terme

- ★ INTEGRER les jeunes dans les structures, AF, CF et Bureau pour qu'il soutienne l'AVENIR
- ★ DEVENIR le maillon incontournable de la magie en FRANCE.
- ★ TRANSMETTRE un enseignement de qualité au sein de nos formations BIAM, CMF, Ecoles de magie...
- ★ OBTENIR la reconnaissance de l'Etat

Mon équipe:

*J'ai à cœur de dynamiser, fédérer, ouvrir aux jeunes et transmettre les valeurs et les ambitions de notre art en général et de notre Fédération en particulier
Pour cela, je choisis de m'encadrer de membres motivés sur lequel je peux m'appuyer dans ce projet:*

- ❖ Gérald ROUGEVIN: VICE- PRESIDENT en charge de la FORMATION
- ❖ Lionel PETITALOT: VICE- PRESIDENT en charge du changement d'image et de la communication
- ❖ Noël DECRETON: TRESORIER de la FEDERATION
- ❖ Robin DEVILLE: TRESORIER Adjoint en charge des ADHESIONS
- ❖ Christian CHARPENET: SECRETAIRE GENERAL de la Fédération
- ❖ Eric LAMACQ: SECRETAIRE Adjoint en charge de l'organisation des réunions de bureau.
- ❖ Yves LABEDADE: DIRECTEUR de la REVUE de la PRESTIDIGITATION

Et au delà de l'équipe du bureau Fédéral, toutes personnes souhaitant s'investir dans des structures/commissions pour le bien de la Fédération et dans la motivation du projet.

Merci de votre attention

Ensemble, aujourd'hui, construisons la Fédération de demain !



Congrès Français de l'illusion & Championnat de France de magie FFAP

BILAN DU CONGRÈS 2021 À TROYES

Président du congrès : Fred Erikson

Équipe congrès : Structure congrès, membres d'amicales de Troyes, Bénévoles non membres

Date : initialement prévu du 24/09/2020 au 27/09/2020 a été finalement reporté du 23/09/2020 au 26/09/2020 dû à la COVID 19

Le lieu : le CEC de Troyes équipé d'un auditorium de 750 congressistes et le Théâtre de Champagne de 1000 places uniquement pour le gala de scène.

Du point de vue technique, nous avons fait appel à 2 équipes techniques

- Une pour le CEC (Équipe habituelle)
- Une pour le Théâtre et le dîner spectacle (prestation extérieur Nikos)

Du côté du palais, tout a été fait pour nous aider dans notre tâche, depuis le début jusqu'à la réalisation. Leurs personnels très compétents a été présents pendant toutes la durée du congrès.

FRÉQUENTATION DU CONGRES

À la suite de la crise sanitaire, beaucoup de questions de sont posées quant à la fréquentation du 54^e congrès de l'illusion à un an plus tard. Nous avons informé les congressistes par une FAQ sur le site du congrès et avons reporté les inscriptions à ceux qui le souhaitaient. De ce fait très peu de remboursement. Les congressistes ont répondu présent

Le congrès a réalisé en final 543 congressistes payants, dont :

- 87 prix normal
- 248 Membres FFAP
- 123 accompagnants
- 33 de moins de 26 ans (toujours très faible)
- 136 personnes ont assisté au dîner et 56 au pass magique
- 17 stands exposants (des exposants étrangers n'ont pas pu venir)

FINANCE.

Le congrès est bénéficiaire de 11 746€ dont 15320€ pour les stands exposants.

CONCLUSION

Malgré la situation sanitaire et après une longue attente les congressistes ont été satisfaits de ce congrès dit du « renouveau ».

Chacun a pu trouver ce qu'il cherchait

Le congrès est un succès.

Du point de vue :

1. Technique : On s'aperçoit au fur et à mesure de l'augmentation du coût de la technique.



D'une part on voit que les palais des congrès sont moins équipés que prévu pour ce type d'événement et d'autre part nous souhaitons que nos congrès s'orientent sur du haut de gamme.

De ce fait une augmentation importante de location de matériel est nécessaire.

Il faut peut-être revoir nos prétentions pour les congrès futures

2. Spectacles et conférence :

Les galas de scène et de close-up ont été très bien.

Plusieurs artistes prévus non pu venir à cause de la COVID mais ils ont été remplacés avantageusement.

Il y avait trop de conférences. Elles ont été placées pendant des concours ce qui ne semble pas judicieux. (Salle de conférence avec seulement 10 personnes)

3. Exposants :

Des exposants étrangers ont fait défaut et des Français ont diminué le nombre de modules. Dans l'ensemble, nous n'avons pas eu de retour négatif.

4. Dîner et pass magique

Le dîner spectacle a été bien trop long (jusqu'à 1h du matin) et des congressistes sont partis avant la fin du spectacle. Le vin servi au verre n'a pas arrangé les choses.

5. Organisation :

Certains membres de l'organisation ont été largement surchargés et ne pouvaient accomplir sereinement toutes les tâches qui leurs incombent, malgré toute leur bonne volonté.

Les bénévoles, dont le nombre a été impossible de définir, ont été quasiment inexistantes, voir invisibles. On en a vu arriver et s'installer directement pour voir les spectacles sans même savoir qui ils étaient.

La structure ayant essayé de combler ce manque de présence n'a pu s'occuper le 1^{er} jour d'enregistrer jour les inscriptions du prochain congrès à Poitiers. Merci à Christopher Pimond, Peter Din, Serge et Martine Arial, Frédéric Hébrard, ... de s'en être occupé au pied levé.

Concernant les pass sanitaire, la sécurité a été maîtrisée et tous les congressistes s'y sont pliés avec gentillesse

En revanche, il est anormal de voir que certaines personnes ne faisant pas parties du comité organisateur viennent s'immiscer dans l'organisation, ce qui a compliqué les relations entre la structure et l'amicale

Ne voulant pas créer de polémique sur la façon dont le congrès s'est déroulé, je conclus ce bilan

F.F.A.P. - BILAN Exercice 2021										
ACTIF					PASSIF					
			BRUT	AMORTISSEMENT	NET				NET	
				DEPRECIATION						
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & RESERVES					
Immobilisations incorporelles						Fonds propres			112 776,24 €	
Site Internet			9 404,46 €	9 404,46 €	0,00 €	Report à Nouveau			0,00 €	
Immobilisations corporelles							Légales			0,00 €
Immeuble Rue St Martin			146 585,71 €	146 585,71 €	0,00 €	Réglementaires			0,00 €	
Gros travaux Immeuble 2001			11 986,58 €	11 986,58 €	0,00 €	Autres			0,00 €	
Gros travaux Immeuble 2009			11 380,00 €	11 380,00 €	0,00 €	Report à nouveau			0,00 €	
Travaux Année 2013			3 657,49 €	3 291,74 €	365,75 €	Résultat de l'Exercice				
Chaudière			1 882,10 €	1 882,10 €	0,00 €	Excédentaire			13 166,05 €	
Sanibroyeur 2015			597,89 €	597,89 €	0,00 €	Défictaire			0,00 €	
Sanibroyeur 2020			1 200,00 €	480,00 €	720,00 €					
Rideau Scène			4 488,55 €	4 488,55 €	0,00 €					
Micro Ordinateur			655,27 €	655,27 €	0,00 €					
Video Projecteur			499,90 €	499,90 €	0,00 €					
Imprimante carte			1 584,00 €	1 584,00 €	0,00 €					
Bibliothèque 1 592,61 / an			7 963,05 €	4 777,82 €	3 185,23 €					
Vidéo K7			1 143,28 €	1 143,28 €	0,00 €					
			193 623,82 €	189 352,84 €	4 270,98 €					
Immobilisations financières			0,00 €	0,00 €	0,00 €					
TOTAL			203 028,28 €	198 757,30 €	4 270,98 €	TOTAL			0,00 € 125 942,29 €	
ACTIF CIRCULANT					DETTES					
STOCK de Marchandises					10 518,59 €	EMPRUNTS & DETTES			0,00 €	
Stock Association FFAP			1 307,00 €	0,00 €						
Stock Boutique			11 272,29 €	3 067,30 €						
Stock E.D.F. Scène			1 006,60 €	0,00 €						
Avances et Acomptes versés					0,00 €	Avances et acomptes reçus			0,00 €	
CLIENTS						DETTES FOURNISSEURS				
Produits non facturés					0,00 €	Factures non parvenues			0,00 €	
V. M. P. - Titres BNP Kempf			8 026,14 €	0,00 €	8 026,14 €					
CHEQUES à ENCAISSER					0,00 €					
BANQUES										
S.G. C.C.			FFAP	21 404,53 €						
			Congrès - 2021 Troyes	898,91 €						
			Congrès - 2022 Poitiers	57 377,12 €						
			EDF Scène	0,00 €						
			EDF Close-up	1 756,09 €						
S. G. Epargne			Congrès - 2021	10 793,55 €						
S. G. Livret A			FFAP	76 363,71 €						
PAYPAL				0,00 €						
			S/TOTAL BANQUE		168 593,91 €					
CAISSE			EDF Scène		0,00 €					
COMPTE de REGULARISATION										
CHARGES constatées d'Avance					5 290,42 €	PRODUITS constatés d'Avance			60 069,05 €	
Acompte Palais Congrès POITIERS			1 500,00 €	1 776,93 €		Congres POITIERS			57 654,05 €	
Dép Prestations Tech POITIERS			0,00 €							
Dépenses hotel Congrès POITIERS			0,00 €			Cotisation 2022			2 255,00 €	
Serv banq - Paypal - Stripe			185,55 €			Cotisation BIAM			160,00 €	
Frais divers congrès			91,38 €							
Participation forfaitaire Congrès			0,00 €							
Badges - cartes FFAP 2022				757,80 €						
Frais de Syndic				893,61 €		DIVERS (CHARGES à PAYER)			11 124,01 €	
Frais Election AF & CF				1 862,08 €		Global compte			2 150,03 €	
DIVERS (PRODUITS à RECEVOIR)					435,31 €	Amicale TROYES			4 773,98 €	
Intérêts 2021 - Livret A			381,82 €			Prov Fact TROYES			2 200,00 €	
Intérêts 2021- Cpte Livret Congres			53,49 €			Provis Elections			2 000,00 €	
S/TOTAL ACTIF CIRCULANT			0,00 €		192 864,37 €	S/TOTAL DETTES			71 193,06 €	
VIREMENTS INTERNES					VIREMENTS INTERNES					
TOTAL GENERAL					197 135,35 €	TOTAL GENERAL			197 135,35 €	
						Ecart			0,00 €	

TABLEAU des IMMOBILISATIONS et des AMORTISSEMENTS - EXERCICE 2021

TABLEAU des IMMOBILISATIONS et des AMORTISSEMENTS - EXERCICE 2021															
				IMMOBILISATIONS 2021						AMMORTISSEMENTS 2021				IMMOS	
				MONTANT BRUT	ANNEE	Durée	VALEUR BRUTE			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
				ACQUISITION	ACQUIST	Amort	OUVERTURE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	CLOTURE	CUMULES	DOTATIONS	DOTATIONS	CUMULES	COMPTABLE
							EXERCICE			EXERCICE	DEBUT EXERC			FIN EXERC	FIN EXERC
ACTIF IMMOBILISE															
Immobilisations incorporelles															
205	000	Site Internet		9 404,46 €	2016	4	9 404,46 €			9 404,46 €	9 404,46 €	0,00 €	0,00 €	9 404,46 €	0,00 €
Immobilisations corporelles															
213	160	Immeuble Rue St Martin		146 585,71 €	2000	20	146 585,71 €			146 585,71 €	146 585,71 €	0,00 €	0,00 €	146 585,71 €	0,00 €
213	600	Travaux Année 2001		11 986,58 €	2001	10	11 986,58 €			11 986,58 €	11 986,58 €	0,00 €	0,00 €	11 986,58 €	0,00 €
213	600	Travaux Année 2009		11 380,00 €	2009	10	11 380,00 €			11 380,00 €	11 380,00 €	0,00 €	0,00 €	11 380,00 €	0,00 €
213	620	Travaux Année 2013		3 657,49 €	2013	10	3 657,49 €			3 657,49 €	2 925,99 €	365,75 €	0,00 €	3 291,74 €	365,75 €
213	510	Chaudière		1 882,10 €	2015	5	1 882,10 €			1 882,10 €	1 882,10 €	0,00 €	0,00 €	1 882,10 €	0,00 €
213	510	Sanibroyeur 2020		1 200,00 €	2020	5	1 200,00 €			1 200,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €	480,00 €	720,00 €
213	520	Sanibroyeur 2015		597,89 €	2015	5	597,88 €			597,88 €	597,88 €	0,01 €	0,00 €	597,89 €	0,00 €
213	525	Rideaux Scène		4 488,55 €	2014	5	4 488,55 €			4 488,55 €	4 488,55 €	0,00 €	0,00 €	4 488,55 €	0,00 €
218	300	Micro Ordinateur		655,27 €	2012	4	655,27 €			655,27 €	655,27 €	0,00 €	0,00 €	655,27 €	0,00 €
218	310	Video Projecteur		499,90 €	2013	4	499,90 €			499,90 €	499,90 €	0,00 €	0,00 €	499,90 €	0,00 €
218	320	Imprimante carte FFAP		1 584,00 €	2017	3	1 584,00 €			1 584,00 €	1 584,00 €	0,00 €	0,00 €	1 584,00 €	0,00 €
				S/Total	184 517,49 €		184 517,48 €	0,00 €	0,00 €	184 517,48 €	182 825,98 €	605,76 €	0,00 €	183 431,74 €	1 085,75 €
											DEPRECIATIONS 2021				
											CUMULES	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	CUMULES	
											DEBUT EXERC	DOTATIONS	DOTATIONS	FIN EXERC	
231	800	Bibliothèque AFAP		7 963,03 €			7 963,03 €			7 963,03 €	3 185,22 €	1 592,60 €	- €	4 777,82 €	3 185,21 €
231	801	K7 Vidéo		1 143,28 €			1 143,28 €			1 143,28 €	1 143,28 €	- €	- €	1 143,28 €	- €
				S/Total	9 106,31 €		9 106,31 €	- €	- €	9 106,31 €	4 328,50 €	1 592,60 €	- €	5 921,10 €	3 185,21 €
Immobilisations financières				0,00 €			0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				TOTAL	203 028,26 €		203 028,25 €	0,00 €	0,00 €	203 028,25 €	196 558,94 €	2 198,36 €	0,00 €	198 757,30 €	4 270,96 €

AMORTISSEMENTS																
	281310	281320	281320	281350	281330	281340	281360	281370	281380	281390	218320	213520				
ACHAT	MAISON FFP	TRAVAUX	TRAVAUX	TRAVAUX	ORDINATEUR	VIDEO PRO	RIDEAUX	CHAUDIERE	SANIBROYEUR	SITE INTERNET	IMPRIM CARTE	SANIBROYEUR			TOTAL	CUMUL
ANNEE	2000	2001	2009	2013	2012	2013	2014	2015	2015	2016	2016	2020				
BRUT	146 585,71	11 986,58	11 380,00	3 657,49	655,27	499,90	4488,55	1 882,10	597,89	9404,46	1 584,00	1 200,00				193 921,95
2000	6 767,58														6 767,58	6 767,58
2001	7 329,28	1 198,66													8 527,94	15 295,52
2002	7 329,28	1 198,66													8 527,94	23 823,46
2003	7 329,28	1 198,66													8 527,94	32 351,40
2004	7 329,28	1 198,66													8 527,94	40 879,34
2005	7 329,28	1 198,66													8 527,94	49 407,28
2006	7 329,28	1 198,66													8 527,94	57 935,22
2007	7 329,28	1 198,66													8 527,94	66 463,16
2008	7 329,28	1 198,66													8 527,94	74 991,10
2009	7 329,28	1 198,66	1 138,00												9 665,94	84 657,04
2010	7 329,28	1 198,64	1 138,00												9 665,92	94 322,96
2011	7 329,28		1 138,00												8 467,28	102 790,24
2012	7 329,28		1 138,00		163,82										8 631,10	111 421,34
2013	7 329,28		1 138,00	365,75	163,82	124,98									9 121,83	120 543,17
2014	7 329,28		1 138,00	365,75	163,82	124,98	897,71								10 019,54	130 562,71
2015	7 329,28		1 138,00	365,75	163,81	124,98	897,71	376,42	119,58						10 515,53	141 078,24
2016	7 329,28		1 138,00	365,75		124,96	897,71	376,42	119,58	2 351,12					12 702,82	153 781,06
2017	7 329,28		1 138,00	365,75			897,71	376,42	119,58	2 351,12	44,00				12 621,86	166 402,92
2018	7 329,28		1 138,00	365,75			897,71	376,42	119,58	2 351,10	528,00				13 105,84	179 508,76
2019	7 329,29			365,75				376,42	119,57	2 351,12	528,00				11 070,15	190 578,91
2020	561,80			365,75							484,00	240,00			1 651,55	192 230,46
2021	0,00			365,75								240,00			605,75	192 836,21
2022				365,74								240,00			605,74	193 441,95
2023												240,00			240,00	
2024												240,00			240,00	
	146 585,71	11 986,58	11 380,00	3 657,49	655,27	499,90	4 488,55	1 882,10	597,89	9 404,46	1 584,00	1 200,00	0,00	0,00	193 921,95	

COMPTE D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2021 - (Après INVENTAIRE)					
COMPTE	INTITULE	EXERCICE 2021 MONTANT	COMPTE	INTITULE	EXERCICE 2021 MONTANT
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
603 xxx	Variation des stocks	455,91 €	705 110	Inscription Congrès Congrèssistes	98 850,61 €
603 252	droits d'Auteurs Editions FFAP	298,41 €	705 120	Inscription Marchands	18 620,00 €
606 0x0	Achats non stockés (Elect - Gaz)	1 871,33 €	705 150	Recettes Gala Public	14 875,00 €
	Achats non stockés (Fournit - badges)	3 207,59 €	706 000	Cotisations Membres FFAP	33 982,50 €
61x xxx	Services Ext (Syndic Charges de copro)	605,95 €	706 100	Cotisations BIAM	7 200,00 €
	Entretien/Réparat, Assurances	5 826,21 €	707 100	Part Abonnements dans Cotisation	28 247,50 €
	Frais d'Hébergement Site	2 272,49 €	706 120/130	Publicité & Sponsoring	2 600,00 €
	Frais Conseil AF CF - Elections	1 026,09 €	707 135	Cotisations Membres EDF S	1 700,00 €
	Dépenses pour Coaches Secrets année	17 770,28 €	707 140	Participation Stagiaires aux Stages	3 839,00 €
62x xxx	Autres Charges Externes (Avocat)	300,00 €	707 150/170	Subventions FFAP EDF Scène	575,57 €
	Artistes - invitation congrès	26 564,45 €		Subventions FFAP EDF - Close-up	2 982,94 €
	Prestations techniques	22 555,07 €		Subventions FFAP - BIAM	
	Frais remise coupe - Spectacle - conf	512,63 €	707 160	Recettes Diverses EDF S	436,00 €
623 xxx	Location salle	50 466,56 €	707 180	Partenariat (Maison de la Magie)	2 500,00 €
	Hébergement Artistes	14 869,30 €	707 2xx	Vente de Marchandises/Livres	2 125,90 €
	Frais de Gestion	67,50 €	707 252	Participations frais expédition	356,50 €
623 3xx	Frais Fonctionnement Congrès	11 900,87 €	707 290	Soirée Pass et diner Spectacle	12 425,00 €
623 415	Frais Diner et Pass Magique	5 328,00 €	707 500	Location de salle FFAP	1 142,00 €
623 610	Frais Impression Revue	16 747,50 €			
623 805	Chèque Conférence Amicale	1 725,00 €			
623 8x0	Participation forfaitaire Congrès	4 000,00 €			
	Remb Frais organisation Amicale	4 773,98 €			
624 xxx	Frais de Routage	2 004,28 €			
625 100	Note de Frais -Invitations /Réceptions	1 776,93 €			
	Frais postaux et télécommunications	1 624,91 €			
	Services bancaires & Paypal	2 724,19 €			
	Subventions FFAP pour E.D.F.	3 558,51 €			
626 xxx	Frais d'Expédition	7 071,95 €			
63x xxx	Impôts et Taxes (Foncier)	466,00 €			
64x xxx	Charges de personnel	- €			
65x xxx	Autres Charges de Gestion Courante	186,36 €			
658 030	Frais Commissions Com & Comptes	- €			
	TOTAL	212 558,25 €		TOTAL	232 458,52 €
66x xxx - CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
	Charges d'intérêt	- €	762 100	Intérêts financiers (Livret A)	381,82 €
			762 110	Intérêts financiers (Livret Congrès)	53,49 €
			765 000	Escomptes obtenus	- €
	TOTAL	- €		TOTAL	435,31 €
67x xxx - CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	Valeurs comptables Immos cédés	- €	771 800	Produits Exceptionnelles S/Opération	66,00 €
	Dons - Autres charges Exceptionnelles	1 058,00 €	778 101	Participation forfaitaire Congrès	
	TOTAL	1 058,00 €		TOTAL	66,00 €
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
681 000	Dotations aux Amortissements	605,76 €			- €
681 600	Dotations aux immos incorporelles	5 921,10 €	781 61x	Reprise sur Dépréciation des Immos	4 328,50 €
681 730	Dotation pour dépréciation actifs circulants	3 067,30 €	781 73x	Reprise sur Dépréciation des Actifs	1 970,25 €
686 650	Dotations dépréciation de titres	- €	786 665	Reprise sur Dépréciation des V.M.P.	617,88 €
687 500	Dotation aux provisions exceptionnelles	4 200,00 €	787 500	Reprise s/Provisions exceptionnelles	700,00 €
	TOTAL	13 794,16 €		TOTAL	7 616,63 €
	TOTAL des CHARGES	227 410,41 €		TOTAL des PRODUITS	240 576,46 €
	SOLDE CREDITEUR : EXCEDENT	13 166,05 €			
	TOTAL GENERAL	240 576,46 €		TOTAL GENERAL	240 576,46 €

COMPTE D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2021 - (REEL au 31 DECEMBRE 2021)

COMPTES	INTITULE	TOTAL	REPARTITION PAR ACTIVITE						TROYES	CONGRES 1 POITIERS
		GENERAL	GESTION	BOUTIQUE	REVUE	E.D.F. Scène	E.D.F. Close	B.I.A.M.		
		Section	1	2	3	4	5	6		11
PRODUITS D'EXPLOITATION										
705 110	Inscription Congrès Congrèssistes	98 850,61 €							98 850,61 €	57 654,05 €
705 120	Inscription Marchands	18 620,00 €							18 620,00 €	
705 150	Recettes Gala Public	14 875,00 €							14 875,00 €	
706 000	Cotisations Membres FFAP	33 982,50 €	33 982,50 €							
706 100	Cotisations BIAM	7 200,00 €						7 200,00 €		
707 100	Part Abonnements dans Cotisation	28 247,50 €			28 247,50 €					
706 120/130	Publicité & Sponsoring	2 600,00 €							2 600,00 €	
707 135	Cotisations Membres EDF S	1 700,00 €				1 700,00 €				
707 140	Participation Stagiaires aux Stages	3 839,00 €				3 839,00 €				
707 150/170	Subventions FFAP EDF S - C & BIAM	3 558,51 €				575,57 €	2 982,94 €			
707 160	Recettes Diverses EDF S	436,00 €				436,00 €				
707 180	Partenariat (Maison de la Magie)	2 500,00 €				2 500,00 €				
707 2xx	Vente de Marchandises/Livres	2 125,90 €		2 125,90 €						
707 252	Participations frais expédition	356,50 €		356,50 €						
707 290	Soirée Pass et diner Spectacle	12 425,00 €							12 425,00 €	
707 500	Location de salle FFAP	1 142,00 €	1 142,00 €							
	TOTAL	232 458,52 €	35 124,50 €	2 482,40 €	28 247,50 €	9 050,57 €	2 982,94 €	7 200,00 €	147 370,61 €	57 654,05 €
PRODUITS FINANCIERS										
7621xx	Intérêts financiers (Livret A-Congrès)	435,31 €	381,82 €						53,49 €	
	TOTAL	435,31 €	381,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53,49 €	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS										
771 800	Produits exceptionnels s/opération	66,00 €	66,00 €							
778 100	Excédent du Congrès	0,00 €								
778 101	Participation forfaitaire Congrès	0,00 €								
781 61x	Reprise Dépréciations immos	4 328,50 €	4 328,50 €							
781 73x	Reprise Dépréciations Actifs	1 970,25 €		1 970,25 €						
786 665	Reprise Dépréciations V.M.P.	617,88 €	617,88 €							
787 500	Reprise s/ Provisions Exceptionnelles	700,00 €	700,00 €							
	TOTAL	7 682,63 €	5 712,38 €	1 970,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des PRODUITS	240 576,46 €	41 218,70 €	4 452,65 €	28 247,50 €	9 050,57 €	2 982,94 €	7 200,00 €	147 424,10 €	57 654,05 €
	Produits reçus d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL des CHARGES	227 410,41 €	35 428,56 €	4 855,69 €	25 823,73 €	9 050,57 €	2 982,94 €	6 616,79 €	142 652,13 €	1 776,93 €
	RESULTAT (Excédent ou Déficit)	13 166,05 €	5 790,14 €	-403,04 €	2 423,77 €	0,00 €	0,00 €	583,21 €	4 771,97 €	55 877,12 €

COMPTE D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2021 - (REEL au 31 DECEMBRE 2021)										
		TOTAL	REPARTITION PAR ACTIVITE							CONGRES 1
COMPTES	INTITULE	GENERAL	GESTION	BOUTIQUE	REVUE	E.D.F. Scène	E.D.F. Close	B.I.A.M.	TROYES	POITIERS
		Section	1	2	3	4	5	6	11	10
CHARGES D'EXPLOITATION										
606 0x0	Achats non stockés (Elect - Gaz)	455,91 €	455,91 €							
	Achats non stockés (Fournitures - badges)	1 871,33 €	1 406,41 €					464,92 €		
603 xxx	Variation des stocks	3 207,59 €	2 010,00 €	782,49 €		415,10 €				
603 252	Droits d'Auteur Edition FFAP	298,41 €	298,41 €							
61x xxx	Services Extérieurs (Syndic Charges de copro)	605,95 €	605,95 €							
	Entretien/Réparat	2 440,96 €	2 440,96 €							
	Assurances	3 385,25 €	3 385,25 €							
	Frais d'Hébergement Site	2 272,49 €	2 272,49 €							
	frais Conseil AF-CF -Election FFAP	1 026,09 €	1 026,09 €							
	Dépenses pour Coaches - Secret de l'année	17 770,28 €				8 635,47 €	2 982,94 €	6 151,87 €		
62x xxx	Autres Charges Externes (Avocat)	300,00 €	300,00 €							
	Invitations Congres - Artistes	26 564,45 €	1 405,00 €						25 159,45 €	
	Prestations techniques Congres	22 555,07 €							22 555,07 €	
	Frais remise coupe - Spectacle - conférences	512,63 €	512,63 €							
623 xxx	Location salle	50 466,56 €							50 466,56 €	1 500,00 €
	Hébergement et transport Artistes	14 869,30 €							14 869,30 €	
	Frais de Gestion	67,50 €							67,50 €	91,38 €
623 610	Frais Impression Revue	16 747,50 €			16 747,50 €					
623 7xx	Frais sur Livres (Publications)	0,00 €								
623 3xx	Frais Fonct Congrés Bénévoles malettes-Progr	11 900,87 €							11 900,87 €	
623 415	Frais Diner et Pass Magique	5 328,00 €							5 328,00 €	
623 805	Conférences FFAP & Chèques Conf Amicales	1 725,00 €	1 725,00 €							
623 8x0	Participation forfaitaire Congrès	4 000,00 €							4 000,00 €	
623 8x1	Remb Frais Organisation Congrès (Amicale)	4 773,98 €							4 773,98 €	
624 210	Frais Routage	2 004,28 €			2 004,28 €					
625 700	Note de Frais -linvitations /Réceptions	1 776,93 €	1 776,93 €							
626 xxx	Frais postaux et télécommunications	1 624,91 €	954,76 €	670,15 €						
626 xxx	Frais Expédition Revue	7 071,95 €			7 071,95 €					
627 3xx	Services bancaires & Paypal	2 724,19 €	1 355,45 €	37,34 €					1 331,40 €	185,55 €
628 0x0	Subventions FFAP pour E.D.F.	3 558,51 €	3 558,51 €							
63x xxx	Impôts et Taxes (Foncier)	466,00 €	466,00 €							
64x xxx	Charges de personnel	0,00 €								
658 010	Gestion FFAP	186,36 €	186,36 €							
658 0x0	Frais commission COM & Comptes	0,00 €								
	TOTAL	212 558,25 €	25 843,70 €	1 788,39 €	25 823,73 €	9 050,57 €	2 982,94 €	6 616,79 €	140 452,13 €	1 776,93 €
66x xxx - CHARGES FINANCIERES										
	Charges d'Intérêt	0,00 €	0,00 €							
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67x xxx - CHARGES EXCEPTIONNELLES										
67xxxx	Dons - Charges Exceptionnelles	1 058,00 €	1 058,00 €							
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS & PROVISIONS										
681 000	Dotations aux Amortissements	605,76 €	605,76 €							
681 600	Dotations aux immos incorporelles	5 921,10 €	5 921,10 €							
681 730	Dotations pour dépréciation actifs circulants	3 067,30 €		3 067,30 €						
686 650	Dotations dépréciation de titres	0,00 €	0,00 €							
687 500	Dotations aux provisions exceptionnelles	4 200,00 €	2 000,00 €						2 200,00 €	
	TOTAL	14 852,16 €	9 584,86 €	3 067,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €
	TOTAL des CHARGES	227 410,41 €	35 428,56 €	4 855,69 €	25 823,73 €	9 050,57 €	2 982,94 €	6 616,79 €	142 652,13 €	1 776,93 €

Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs (F.F.A.P.)

Rapport de la commission aux comptes.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints à la convocation à l'assemblée fédérale qui se tiendra le 2 avril 2022.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau de la fédération sur les bases des éléments disponibles à cette date par le trésorier Noël Decreton.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice de cette mission et estimons que les éléments que nous avons collectés et mis à notre disposition sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Notre contrôle a été réalisé dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables.

Nos investigations ont permis de constater que les dotations et provisions, ainsi que les dépréciations ont été évaluées à leurs justes valeurs. Il est également à noter que les écritures d'inventaire intégrant les produits et charges constatés d'avances ont été passées et donnent une réelle situation financière de notre association.

La commission considère que les comptes annuels présentent une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français et ne comportent pas d'anomalies significatives provenant de fraudes ou résultant d'erreurs.

Si après avoir pris connaissance de ces différents états de chiffres (Bilan, tableau des immobilisations, et compte d'exploitation arrêtés à la date du 31/12/2021 qui affichent un résultat excédentaire de 13.166,05 € pour l'exercice 2021 et sans observation de votre part, nous vous proposons d'arrêter la situation de cet exercice sur ces montants, et de donner quitus au trésorier pour sa gestion.

Toutefois il est important de signaler à l'assemblée fédérale certains points.

Il est indispensable, à notre avis, que les règles des structures et commissions qui possèdent un trésorier soient modifiées ou amendées.

Le trésorier de la FFAP est le seul et unique garant de l'intégrité des comptes. Il devrait être le seul à pouvoir payer les factures et autres remboursements, après contrôle des pièces

comptables. Nous avons constaté que, malheureusement nombre d'opérations sont effectuées par différents "trésoriers". Noël étant au courant à posteriori, sans plus de possibilité de rectification le cas échéant. Cela l'oblige également à décaler des écritures comptables et à un travail supplémentaire.

La commission propose que les trésoriers des structures concernées (EDFS, EDFC, Congrès, etc.) aient à leur disposition une somme à décider afin de couvrir des frais de gestion courante, envoi de courrier, achat d'encre, de boissons (liste à définir) et que **tous les autres paiements** soient exclusivement réglés par le trésorier de la FFAP après contrôle de la véracité de chaque facture, notes de frais, contrat d'artiste, etc.

En ce qui concerne la structure congrès, qui représente le plus gros budget de la fédération, donc lequel il faut être le plus exigeant, nous avons constaté nombre d'anomalies administratives.

Dans un premier temps il est important de souligner qu'il n'y aucune malversation dans la gestion des congrès, mais plutôt un mauvais suivi des règles comptables.

La production de documents notés Facture, en lieu et place de note de frais est illégale. Nombre de factures fournisseurs ne sont toujours pas intitulé à destination de la FFAP, mais à William Condette, congrès FFAP ou à Troyes.

En ce qui concerne la rédaction des contrats artistes, il semble obligatoire de se rapprocher d'un spécialiste en la matière afin de les mettre en légalité.

Nous avons également constaté le paiement d'artistes posant problèmes. Pas de reçu, ou facture, Facture de location de matériel sans TVA, etc

Pour information, en cas de contrôle fiscal, nous estimons sur ces bases un redressement très important.

Après discussion avec le responsable de la cellule congrès, certaines de ces anomalies ont été corrigées pour le récent congrès de Troyes, et il nous a été affirmé qu'à l'avenir toutes les pièces comptables seront légales.

La commission aux comptes,

Sébastien Crunelle / Jean Paul Deroy / Joël Hennessy

Nombre de membres par amicale et par période

Nombre de membres par amicale et par periode

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
AMIENS				1	1	4	4	4	7	6	8	8	8	10	12	15	15	13	16	13	11	10	11
ANGERS	6	5	16	17	22	23	23	26	22	24	26	25	21	16	18	14	15	13	10				
ANGOULEME	1	1	1	1	1	2	3	3	8	9	10	10	12	12	12	13	14	14	16	13	10	7	8
AVIGNON	6	4	7	7	8	7	7	8	8	9	10	11	12	11	10	11	9	9	8	3	3	5	
BESANCON	5	4	5	5	6	6	6	6	4	9	9	10	10	10	12	11	10	11	13	20	17	12	11
BLOIS	6	7	8	8	7	8	8	8	8	11	12	12	12	11	11	12	14	14	14	12	14	10	9
BORDEAUX	10	12	16	17	24	29	29	30	31	41	41	44	43	39	42	57	54	58	74	77	79	82	84
BOURGES	6	8	8	8	9	8	8	9	10	10	10	10	8	6	6	6	5	5	4	3			
BRETAGNE	17	17	15	23	26	27	26	26	28	27	29	31	36	36	35	36	43	42	39	21			
CALAIS				1	2	1	2	3	3	2	4	5	7	7	9	9	10	10	11	11	12	11	10
CESAR H	4	5	4	4	4	7	7	5	7	9	10	12	12	13	14	15	15	17	18	15	16	20	18
CHATEAUROUX	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	5	8	8	5	2	2	2	2	2	2		
CLERMONT-FERRAND	3	1	1	3	3	2	3	3	4	7	7	8	11	13	18	17	15	14	16	19	19	16	20
COUDEKERQUE																					5	11	11
DIJON	5	4	10	9	10	13	19	21	25	27	28	29	30	33	33	37	36	38	39	39	37	36	35
FFAP DIRECT	507	484	545	611	737	692	573	550	467	408	309	261	262	189	162	131	104	130	140	150	162	170	115
FLANDRES	7	10	9	13	15	14	19	20	18	17	18	19	19	17	17	16	18	19	20	21	22	23	23
GEMENOS	3	3	4	3	4	6	3	4	5	7	8	7	8	12	13	18	15	13	17	18	18	42	32
GRENOBLE	11	12	16	19	21	21	22	21	20	24	26	28	29	27	27	30	29	29	27	30	33	29	34
HAUTE SAVOIE	5	5	5	6	6	13	15	14	19	17	18	18	19	21	16	12	11	11	15	13	13	17	16
LE PUY	1	2	3	3	4	5	4	6	6	7	7	9	9	9	9	11	10	13	14	14	15	12	13
L'EVENTAIL	3	3	3	9	13	5	4	4	3	4	5	14	15	17	20	25	16	8	15	28	25	28	29
LILLE	6	6	10	8	18	17	22	24	28	33	29	35	31	22	31	22	19	25	29	33	34	31	29
LIMOGES	11	11	12	10	13	20	19	20	20	21	21	21	22	22	23	23	22	21					
LOIRE	7	16	20	20	21	22	21	25	29	22	24	19	21	19	24	30	32	31	32	31	29	25	25
LORIENT	4	6	7	9	12	11	13	11	13	14	15	17	18	21	20	22	22	26	20	16	16	16	16
LORRAINE	8	8	8	7	12	13	13	16	13	19	25	28	32	37	39	44	48	41	36	34	34	34	32

LYON	14	13	18	18	19	22	21	22	24	22	23	31	31	29	28	32	34	30	24	31	31	30	33
MAGICIEN DU COEUR	1	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	9	9	11	10	10	9	8	8	8	8	8
MARSEILLE	7	7	11	8	8	12	10	7	12	20	20	18	19	18	18	22	18	17	16	16	18	18	15
MHC PARIS																			7	13	17	22	29
MONACO	1	1	1							3	1	1	1										
MONTPELLIER	3	2	5	10	9	8	7	8	9	9	10	11	14	16	22	21	23	24	26	30	26	27	24
NEVERS		1	2	3	4	3	5	6	6	3	6	6	5	6	7	6	9	10	9	10	10	13	17
NICE	7	7	7	11	14	24	25	36	34	43	50	36	36	42	33	32	31	24	20	22	18	17	12
NIMES	3	4	6	8	9	9	9	13	12	12	12	13	15	15	16	17	16	23	19	18	18	14	14
NORMANDIE	10	10	13	14	12	13	13	13	12	12	12	13	12	13	11	15	14	17	20	22	22	19	19
OEDM	7	7	8	7	8	9	10	11	13	17	24	29	26	21	19	22	27	26	25	26	33	34	34
PARIS	82	87	91	94	104	108	103	117	129	133	147	137	127	120	101	101	103	107	113	107	103	92	78
PARIS AFPAM	8	9	9	9	9	9	10	10	10	10	10	10	10	10	9	11	11	11	17	19	15	9	
PERPIGNAN	4	4	4	4	5	7	4	6	6	6	7	8	8	9	8	9	6	6	9	10	15	11	8
PICARDIE	1	1	1	1	1	1	1	3	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	6	5
POITIERS	8	5	5	7	14	16	14	16	24	24	29	32	29	30	26	29	24	27	30	27	22	18	15
REIMS	12	15	13	14	14	16	16	17	18	19	20	19	20	22	22	22	26	25	23	24	26	27	24
ROMANS	3	3	3	5	7	8	8	9	8	7	8	6	8	6	6	5	4	3	5	5	5	4	5
SAINT DIZIER	7	7	8	10	10	11	11	11	11	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	13	15	12	7
SEINE ET MARNE	17	23	26	29	32	37	38	36	39	48	50	51	49	47	45	47	41	46	47	48	54	51	52
STRASBOURG	8	9	22	23	23	27	27	27	28	31	32	33	32	34	35	32	34	37	35	30	30	27	29
TOULOUSE	6	7	7	8	8	9	6	4	13	20	19	19	19	20	20	14	13	14	13	13	11	12	9
TOURS	8	7	8	10	11	12	12	13	17	11	17	18	16	14	12	10	15	20	19	18	16	20	19
TROYES	4	6	6	6	5	6	5	6	6	6	5	6	5	6	5	6	5	6	7	8	9	7	5
VAR	1	1	1	3	3	3	1	11	14	16	16	13	24	16	11	14	10	14	10	16	14	16	20
Total :	866	876	1014	1130	1334	1352	1235	1275	1261	1277	1249	1224	1246	1158	1120	1133	1094	1140	1164	1175	1167	1161	1062

Vote de l'Assemblée fédérale du 02 avril 2022

Election du Collège des 12 membres individuels du Conseil fédéral

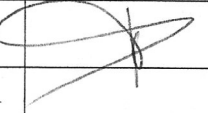
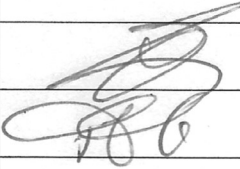
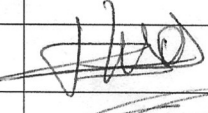
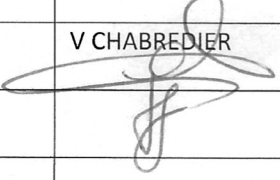
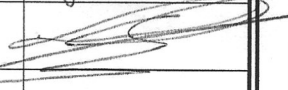
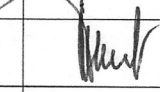
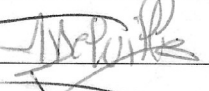
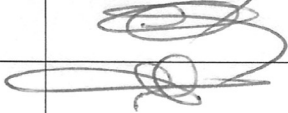
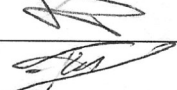
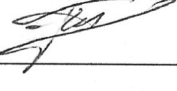
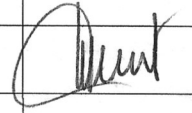
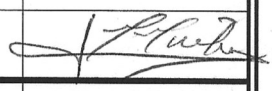
Emargement

Nom	Prénom		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant
ARRIALH	Martine	P		P LE NOURS H MONTANA	2	3	
BEUGNON	Jean-Claude	P		H CASZAR (3 voix P)	1	4	
BLACHON	Roger	A/R	M ARRIAILH			0	
CONDETTE	William	P		X HOUMEAU (1 voix P) J REVERT (1 voix P)	2	3	
DELESCAUT	Eric	P				1	
DEVILLEBICHOT	Robin	P				1	
DUBLED	Jean-Frédéric	P				1	
GOMEZ	Stéphane	P				1	
GUEZ	Laurent	P				1	
LABEDADE	Yves	P				1	
LAMACQ	Eric	A/R	S ODIN			0	
LE NOURS	Philippe	A/R	M ARRIAILH			0	
LOUAT	Marc	P				1	
MAGEUX	Gilles	P				1	
NAUDET	Georges	P				1	
NOULIN	Céline	P				1	
ODIN	Serge	P		H BOUCHET (3 voix P) P BONNIN (1 voix P) D VOVAR (1 voix P) E PARKER (LAMACQ) G ROUGEVIN	5	8	
PETIAUX	William	P				1	
PIVETEAU	Jean-Claude	P				1	
PROTAT	Hughes	A/R	P BAD			0	
RIVET	Patrick	P				1	
ROUGEVIN	Gérald	V/R				0	Visio
TABARY	Francis	P				1	
TRUPIN	Patrick	P		H PROTAT	1	2	
					Total :	34	Dont 10 voix présidents

Vote de l'Assemblée fédérale du 02 avril 2022

Election du Collège des 12 Présidents du Conseil fédéral

Emargement

Nom	Prénom	Association		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant
ARLEQUIN	Claude	CMV	V/R	S ARIAL			0	visio
ARRIALH	Serge	CMA	P		S BERTOLOTTI ARLEQUIN M BARRES CAM HALOT	4	10	
BARRES	Michel	AMV	A/R	S ARIAL			0	
BARBEY	Romuald	CMHS	A				0	
BERTOLOTTI	Gérard	Magica	A/R	S ARIAL			0	
BONNIN	Pascal	CMB	A/R	G ROUGEVIN			0	
BOST	François	MHC	P				2	
BOUCHET	Hervé	ARHG	A/R	S ODIN 3 VO			0	
CABANNES	Stéphane	CMC	A/R	L PETITALOT			0	
CAM-HALOT	Phil	TMC	A/R	S ARIAL			0	
CARRERE	Jean-Noël	CMD	P				3	
CASZAR	Hugo	OEDM	A/R	C GILSON (Bureau)			0	
CHABREDIER	Vincent	AMAC	A/R	C CHARPENET			0	
CHARPENET	Christian	CMN	P		V CHABREDIER	1	2	
CHURLET	Yves	CIPI	P				1	
COLLIGNON	Jean	LMP	A				0	
CRUNELLE	Sébastien	LMCO	A/R	J HENNESSY			0	
DECRETON	Noël	NMC	P		JY DUCROND	1	4	
DELVILLE	Martine	CHB	P				1	
DENIS	Frédéric	CMRHJDL	P				3	
DIN	Peter	CMP	P				5	
DOMENJO	Jean Louis	CMR	A/				0	
DUCROND	Jean-Yves	L'Eventail	A/R	N DECRETON			0	
ECKLY	Jean Pierre	CRHJDA	A				0	
ERIKSON	Fred	AMT	P	Jm. MARLOIS			1	
Total page 1 :							32	

Vote de l'Assemblée fédérale du 2 avril 2022

Election du Collège des 12 Présidents du Conseil fédéral

Emargement

Nom	Prénom	Association		Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature du votant
FOURIE	Sébastien	CMP	A/R	L PETITALOT			0	
GAMBIER	Philippe	LMA	A/R	J HENNESSY			0	
HEBRARD	Frédéric	CMS	P				5	
HENNESSY	Joël	Magie en Flandre	P		S CRUNELLE Y LE BRIERO P GAMBIER C PIASSE	3	5	
HESSE	Jean-Claude	LML	P			1	3	
HOUMEAU	Xavier	CAMP	V/R	W CONDETTE			0	Visio
LE BRIERO	Yann	GRMT	R	J HENNESSY			0	
MARLOIS	Jean Marie	CMC	P				2	
MONDON	Jean-Paul	ARHL	P		A PASTOUREL JIMS PELY	2	6	
PASTOUREL	André	AML	A/R	JP MONDON			0	
PELOUX	Frédéric	CMRHN	P				1	
PELY	Jims	CMDA	A/R	JP MONDON			0	
PETITALOT	Lionel	Misdirection	P		S FOURIE S CABANNES	2	5	
PLASSE	Christian	CRHLR	V/R	JC HESSE			0	visio
PUJOL	Philippe	CMA	A				0	
REVERT	Jérémy	CMC	P/R	W CONDETTE			0	
ROQUES	Fabien	TRIMU Club	P/R	P DINOT (bureau)			1	
THIERY	Michel	AMBM	P/R	X BELMONT (bureau)			1	
VITSE	Christophe	CMC	P	N. SECRESTON			1	
VOVARD	Denis	LMC	A/R	G ROUGEVIN			0	
					Total page 2 :		30	
					Total 1+2 :		62	

Quorum de chaque collège : avoir 50% des voix plus 1

Nom/Prénom :
HEBRARD Frédéric
Signature :

Nom/Prénom :
Belmont Xavier
Signature :

Nom/Prénom :
NAUDER Serge
Signature :

**Résultats de l'élection du Conseil fédéral – Collège des Présidents
lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2022**

Association	Nom	Prénom	Pseudo	Sortant/ Nouveau	Nb de voix
Cercle Magique Aquitain	ARRIAILH	Serge	Serge ARIAL	Sortant	36
Cercle Magique du Nivernais	CHARPENET	Christian	KRISTOM	Nouveau	69
Les Magiciens de la Côte d'Opale	CRUNELLE	Sébastien	SEB IZ ART	Sortant	63
Nord Magic Club	DECRETON	Noël	FULGURANT	Sortant	72
César-H	DELVILLE	Martine		Sortante	67
Cercle Magique Robert-Houdin et Jules Dhôtel de Lorraine	DENIS	Frédéric		Sortant	66
Cercle Magique de Paris	DIN	Peter	Peter DIN	Nouveau	52
Cercle Magique de Seine et Marne	HEBRARD	Frédéric		Nouveau	72
Magie en FLANDRE	HENNESSY	Joël	JOEL & JILL	Sortant	57
Misdirection "Les Magiciens d'Albertas	PETITALOT	Lionel		Sortant	59
AMBM	THIERY	Michel		Sortant	65

**Résultats de l'élection du Conseil fédéral – Collège des Membres
individuels lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2022**

Nom	Prénom	Pseudo	Sortant/Nouveau	Nb de voix
ARRIAILH	Martine		Sortante	10
BEUGNON	Jean-Claude	Claude GILSON	Sortant	12
CONDETTE	William	WILLY WILLIAMS	Sortant	10
DELESCAUT	ERIC	Alan & Mary	Nouveau	11
DEVILLEBICHOT	Robin	Robin DEVILLE	Nouveau	12
GOMEZ	Stéphane	Stéphane GOMEZ	Nouveau	10
GUEZ	Laurent	PROZAX	Sortant	7
LABEDADE	Yves	FLUCK	Sortant	21
LAMACQ	Eric	Eric PARKER	Nouveau	11
LE NOURS	Philippe		Nouveau	12
MAGEUX	Gilles		Sortant	11
NAUDET	Georges	LE MAJOR BANKS	Sortant	16
ODIN	Serge	Serge ODIN	Sortant	15
PETIAUX	William	ALBAN WILLIAM	Sortant	14
PIVETEAU	Jean-Claude		Nouveau	15
PROTAT	Hughes	Hughes PROTAT	Sortant	12
ROUGEVIN	Gérald	SORETY	Sortant	10
TABARY	Francis	Francis TABARY	Sortant	13
TRUPIN	Patrick	Pathy BAD	Sortant	10

**PV de l'élection du Conseil fédéral lors de l'Assemblée fédérale du
02/04/2022**

Résultats du Collège des Présidents par ordre décroissant

Association	Nom	Prénom	Pseudo	Sortant/ Nouveau	Elu / Non Elu
Nord Magic Club	DECRETON	Noël	FULGURANT	Sortant	Elu 72
CMS	HEBRARD	Frédéric		Nouveau	Elu 72
Cercle Magique Nivernais	CHARPÉNET	Christian	KRISTOM	Nouveau	69
Cesam M	DELVILLE	Martine		Sortante	67
CMRH Lorraine	DENIS	Frédéric		Sortant	66
ANBM	Thierry	Michel		Sortant	65
Cote d'OPALE	Crunelle	Sébastien	SEB IZ ART	Sortant	63
Misdirection	PÉTITALOT	Lionel		Sortant	59
Magie en Flandre	MENNESSY	Joël	JOEL & JILL	Sortant	57
ROCMF	PET DIN	PETER	PETER DIN	Nouveau	52
CHA	ARRIALH	SERGE	SERGE ARIAL	Sortant	36.

Résultats du Collège des Membres individuels par ordre décroissant

Nom	Prénom	Pseudo	Sortant/Nouveau	Nb de voix
La Bechele	Yves	Fluck	Sortant	21
Naudet	Georges	Le Major Banks	Sortant	16
Odin	Georges	Serge Odin	Sortant	15
Piveteau	Sean Claude		Sortant Nouveau	15
Petiause	William	Alban William	Sortant	14
Tabary	François	François Tabary	Sortant	13
Beugnon	Sean-Claude	Claude Gilson	Sortant	12
Derville Bichot	Robin	Robin Derville	Nouveau	12
Le Nours	Philippe		Nouveau	12
Protat	Hughes	Hughes Protat	Sortant	12
Delescaut	Eric	Alan & Mary	Nouveau	11
Maesens	Gilles		Sortant	11
Lamacq	Eric	Eric Parker	Nouveau	11
Conde Vte	William	Willy Williams	Sortant	10
Trupin	Patrick	Patrick Bad	Sortant	10
Rougevin	Gérald	Sonety	Sortant	10
Gomez	Stéphane	Stéphane Gomez	Nouveau	10
Arrialh	Martine		Sortant	10
Guez	Laurent	Prozax	Sortant	7

Date : à Paris, le 02 avril 2022

Nom/Prénom : Belmont Xavier Nom/Prénom : Lionel PÉTITALOT Nom/Prénom : NAUDET Georges

Signature :

Signature :

Signature :

Certifié exact et conforme au RI FFAP par le secrétaire général FFAP : Gérald ROUGEVIN

BUDGET PREVISIONNEL 2022 - FFAP (Hors CONGRES)

BUDGET PREVISIONNEL 2022 - FFAP (Hors CONGRES)								
Estimation N. Decreton	Nbre	Coût	BUDGET 2021					
			RESSOURCES		DEPENSES		RESULTAT	
			PROPRES	TOTAL				
GESTION FFAP - COTISATIONS								
Cotisation Globale	1 095		58 250,00 €					
Frais Dossier - retard et autre			- €					
Total	1 095	53 €		58 250,00 €				
TRANSFERT STRUCTURES								
Revue Prestitigation	48,0%		- 27 960,00 €	1				
Subvention EDF Scène			- 3 000,00 €	2				
Subvention EDF Close-up			- 2 000,00 €	3				
Total	0			- 32 960,00 €				
Location salle Paris FFAP			4 000,00 €					
Publicité dans Revue			1 500,00 €					
Participation forfait congrès			4 000,00 €	4				
Intérêts financiers			741,00 €					
Reprise Dépréciation Immos			5 921,70 €	5				
Reprise Dépréciation des Stocks			3 067,30 €	6				
Reprise Dépréciation V.M.P.			- €	7				
Reprise Provisions Elections			2 000,00 €	8				
Reprise Provisions Troyes			2 200,00 €	8				
Dépenses Maison de la FFAP					7 950,00 €			
Fournitures FFAP					1 600,00 €			
Site et logitiels					2 600,00 €			
Chèques conférences					2 400,00 €			
Déplacements et réceptions					4 300,00 €			
Frais communication & banque					2 650,00 €			
Impôts et Taxes					500,00 €			
Frais de Gestion FFAP					500,00 €			
Frais pour Congrès								
Invitation Congrès					2 000,00 €	4		
Coupes Trophés Médailles					2 095,00 €	4		
Frais Jury Concours					825,00 €	4		
Gagnant Concours Régionaux					2 160,00 €	4		
Prix Champion de France					2 000,00 €	4		
Frais d'Avocat					1 200,00 €			
Frais Elections A. F. & C.F.					2 100,00 €			
Frais Communication & Logo					1 000,00 €			
Les spectacles de l'année					1 500,00 €			
Les Secrets de l' Année					300,00 €			
Dotation aux amortissements					600,00 €			
Dépréciation des actifs immos					7 513,00 €	5		
Dépréciation des Stocks					3 067,00 €	6		
Dépréciation des V.M.P.					- €	7		
Provisions Congrès Troyes					2 200,00 €	8		
GESTION FFAP - Section 1				48 720,00 €			51 060,00 €	- 2 340,00 €
BOUTIQUE - Section 2			2 000,00 €	2 000,00 €	1 183,50 €		1 183,50 €	816,50 €
REVUE RDLP - Section 3				27 960,00 €			27 030,50 €	929,50 €
Subvention FFPA			27 960,00 €	1				
Frais d'impression					17 500,00 €			
Frais de routage					2 190,00 €			
Frais d'expédition					7 340,50 €			
EDF Scène - Section 4				8 480,00 €			8 480,00 €	- €
Subvention FFAP			3 000,00 €	2				
Autres recettes et dépenses			5 480,00 €		8 480,00 €			
EDF Close-up - Section 5				2 000,00 €			2 000,00 €	- €
Subvention FFAP			2 000,00 €	3				
Autres recettes et dépenses			- €		2 000,00 €			
B.I.A.M. - Section 6				7 200,00 €			6 606,00 €	594,00 €
Subvention FFAP			- €					
Autres recettes et dépenses			7 200,00 €		6 606,00 €			
TOTAL Structure Gestion			96 360,00 €	96 360,00 €	96 360,00 €		96 360,00 €	- €

BUDGET PREVISIONNEL 2022									
Estimation N. Decreton			BUDGET 2022						
	Nbre	Coût	RESSOURCES		DEPENSES			RESULTAT	
			PROPRES						
GESTION FFAP - COTISATIONS									
Cotisation globale	1 095		58 250,00 €						
Frais Dossier - retard et autre									
Total	1 095	53 €	58 250,00 €						
TRANSFERT STRUCTURES									
Revue Prestitigation	48%		- 27 960,00 €	1					
Subvention EDF Scène			- 3 000,00 €	2					
Subvention EDF Close-up			- 2 000,00 €	3					
Total	0		25 290,00 €						
Location salle Paris FFAP			4 000,00 €						
Publicité Revue			1 500,00 €						
Participation forfait congrès			4 000,00 €	4					
Intérêts financiers			741,00 €						
Reprise Dépréciation Immos			5 921,70 €	5					
Reprise Dépréciation des Stocks			3 067,30 €	6					
Reprise Dépréciation V.M.P.			- €						
Reprise Provisions Elections			2 000,00 €	7					
Reprise Provisions Troyes			2 200,00 €	8					
Dépenses Maison de la FFAP									
Frais Electricité & Gaz						1 200,00 €			
Frais de copropriété & Syndic						2 250,00 €			
Primes d'Assurances						3 500,00 €			
Frais Trav Entretien Maison						1 000,00 €			
Fournitures FFAP									
Fournitures de bureau FFAP						800,00 €			
Frais fournitures Badges FFAP						800,00 €			
Site et logitiels									
Frais hébergement site						2 200,00 €			
Licences Logitiels informatiques						400,00 €			
Les Secrets de l' Année						300,00 €			
Les Spectacles de l' Année						1 500,00 €			
Conférences FFAP - Chèques						2 400,00 €			
Déplacements et réceptions									
Notes de frais et déplacement						2 000,00 €			
Frais commission comptes						300,00 €			
Réunions AF - CF - Présidents						2 000,00 €			
Frais communication & banque									
Frais affranchissement						400,00 €			
Frais Téléphone & Internet						800,00 €			
Frais bancaires & Paypal						1 450,00 €			
Impôts et Taxes						500,00 €			
Frais pour Congrès									
Invitation Congrès						2 000,00 €	4		
Coupes Trophés Médailles						2 095,00 €	4		
Frais pour Jury Congrès						825,00 €	4		
Gagnant concours Régionaux						2 160,00 €	4		
Prix Champion de France						2 000,00 €	4		
Frais de Gestion FFAP						500,00 €			
Frais d'Avocat						1 200,00 €			
Frais Elections A. F. & C.F.						2 100,00 €	7		
Frais Communication & Logo									
Communication - Nouveau site						1 000,00 €			
Dotation aux amortissements						600,00 €			
Dépréciation des actis immos						7 513,00 €	5		
Dépréciation des Stocks						3 067,00 €	6		
Dépréciation des V.M.P.						- €			
Provisions Congrès Troyes						2 200,00 €	8		

TOTAL Structure Gestion			48 720,00 €		- €	51 060,00 €		- €	- 2 340,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Estimation N. Decreton			BUDGET 2022						
			RESSOURCES			DEPENSES			RESULTAT
			PROPRES						
BOUTIQUE - Section 2	Nbre	Coût							
Ventes Objets boutique FFAP			525,00 €						
Ventes Revue R.D.L.P.			200,00 €						
Ventes livre Cartagogo	10	6,50	65,00 €						
Vente Livres Saltano	10	24,50	245,00 €						
Vente Livres Fechner	10	26,50	265,00 €						
Vente Livres Hodges	10	40,00	400,00 €						
Participation frais expédition			300,00 €						
Achats de produits			- €			- €			
Royalities Hodge/Merlin	10	10,00				100,00 €			
Royalities Fecnher/Mageux	10	5,75				57,50 €			
Royalities Saltano	10	7,60				76,00 €			
Frais d'affranchissement						300,00 €			
Frais Paypal						150,00 €			
Variation des stocks						500,00 €			
Dépréciation stock									
TOTAL Structure			2 000,00 €			1 183,50 €			816,50 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Estimation N. Decreton			BUDGET 2022						
			RESSOURCES			DEPENSES			RESULTAT
			PROPRES						
LA REVUE PRESTI - Section 3	Nbre	Coût							
Subvention FFAP	1130	24,35	27 960,00 €	1					
Publicité			- €						
Frais impression 60 + 4	1400	2 357,30				- €			
	1500	2 420,00				- €			
Frais impression 56 + 4	1400	2 259,00				- €			
	1500	2 316,60				- €			
Frais impression 20 + 4	1400	1 388,20				- €			
	1500	1 416,80				- €			
Total Frais Impression						17 500,00 €			
Frais de routage	6	365,00				2 190,00 €			
Frais d'expédition	6	1 220,00				7 320,00 €			
Aures frais expédition	0	250,00				20,50 €			
TOTAL Structure			27 960,00 €			27 030,50 €			929,50 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022									
Estimation N. Decreton			BUDGET 2022						
	Nbre	Coût	RESSOURCES		DEPENSES			RESULTAT	
			PROPRES	TOTAL					
E.D.F. Scène - Section 4									
Subvention FFAP			3 000,00 €	2				3 000,00 €	
SPONSOR - Publicité			- €					- €	
Vente Boutique			- €					- €	
Cotisation Stagiaires FFAP	16	100,00	1 600,00 €					1 600,00 €	
Stage N° 1 - BARBIERES									
Part stagiaires Barbieres	11	80,00	3 520,00 €						
Tarif réduit	2	45,00	360,00 €						
Frais Hébergement	5	50,00				1 000,00 €			
Frais Restauration	0	50,00				- €			
Déplac Coaches Barbieres	5	200,00				3 200,00 €			
Frais Intervenants extérieurs	0	750,00				750,00 €			
Frais fonctionnement	0	500,00				500,00 €			
S/Total STAGE			3 880,00 €			5 450,00 €		- 1 570,00 €	
Stage N° 2 - FORGES les EAUX									
Part stagiaires Nevers	0	70,00	- €						
Tarif réduit	0	35,00	- €						
Frais Hébergement	0	50,00							
Frais Restauration	0	50,00							
Déplac Coaches Nevers	0	115,00							
Frais Intervenants extérieurs	0	0,00							
Frais fonctionnement	0	500,00				1 500,00 €			
S/Total STAGE			- €			1 500,00 €		- 1 500,00 €	
Stage N° 3 - LORIENT									
Part stagiaires Bordeaux	0	70,00	- €						
Tarif réduit	0	45,00	- €						
Sopnsor - Partenariat	0		- €						
Frais Hébergement	0	50,00							
Frais Restauration	0	50,00							
Déplac Coaches Bordeaux	0	175,00							
Frais Intervenants extérieurs	0	600,00							
Frais fonctionnement	0	500,00				1 530,00 €			
S/Total STAGE			- €			1 530,00 €			
Stage N° 4 - BLOIS									
Part stagiaires Blois		70,00	- €						
Tarif réduit		40,00	- €						
Participation Maison de la Magie									
Frais Hébergement		35,00							
Frais Restauration		15,00							
Déplac Coaches Blois		100,00							
Frais Intervenants extérieurs		750,00							
Frais fonctionnement		500,00							
S/Total STAGE			- €			- €		- €	
Variation de stock Boutique					- €	- €		- €	
TOTAL Structure			8 480,00 €			8 480,00 €	- €	- €	
E.D.F. Close-Up - Section 5									
Subvention FFAP			2 000,00 €	3					
Cotisation Stagiaires FFAP	20	0,00	- €						
Vente Boutique			- €						
Frais de Transport	1	200,00				400,00 €			
Frais Défraiement Caoches	1	400,00				800,00 €			
Frais fonctionnement stage	1	200,00				400,00 €			
Frais Hôtel Caoches	1	200,00				400,00 €			
Achats stock Boutique					- €	- €			
Variation de stock Boutique		0,00				- €			

TOTAL Structure			2 000,00 €			2 000,00 €			- €
BUDGET PREVISIONNEL 2022									
Estimation N. Decreton			BUDGET 2022						
			RESSOURCES			DEPENSES			RESULTAT
	Nbre	Coût	PROPRES		TOTAL				
B.I.A.M. - Section 6									
Inscription - cotisation	15	480,00	7 200,00 €						
Fournitures Administrative	1	250,00				250,00 €			
Frais de Transport BIAM	4	150,00				600,00 €			
Frais Hotel - hébergement	2	600,00				1 200,00 €			
Frais Restauration	14	52,00				728,00 €			
Formateurs	1	2 400,00				2 400,00 €			
Formateurs	2	300,00				600,00 €			
Directeur	1	0,00				- €			
Intervenants Salariés	2	414,00				828,00 €			
TOTAL Structure			7 200,00 €			6 606,00 €			594,00 €
TOTAL hors congrès			96 360,00 €		- €	96 360,00 €		- €	- €

ANALYSE BUDGET PREVISIONNEL du CONGRES à POITIERS 2022							
			COMPARAISON : BUDGET - PREVISIONNEL				
			RESSOURCES		DEPENSES		ECART
55 ° CONGRES POITIERS Section 10			BUDGET	PREVISIONS	BUDGET	PREVISIONS	
Inscription Congrèsistes	700	705 112	110 000,00 €	126 000,00 €			
Inscription Marchands sup	28	705 112	5 500,00 €	4 200,00 €			
Ventes stands marchands		705 122	20 880,00 €	20 000,00 €			
Ventes Gala	150	705 152	- €	4 500,00 €			
Publicités, Flyers, programme		707 132	1 700,00 €	1 000,00 €			
Ventes Diner/Spectacle/Pass	135	707 292	11 050,00 €	11 500,00 €			
Ventes Pass magique	100	707 292	2 000,00 €	2 000,00 €			
Intérêts sur Livret		762 112					
Cachets Contrats Artistes + Tech		606 702			33 000,00 €	35 000,00 €	
Prestations contrôle Accès		606 xxx			1 000,00 €		
Location Centre des congrès		623 322			51 884,00 €	64 000,00 €	
		623 322			- €		
		623 322			- €		
Aménagement zones		623 322			6 000,00 €	7 200,00 €	
Prestations Tech complémentaires		623 323			3 000,00 €	10 000,00 €	
Retransmission Vidéo		623 323			6 000,00 €	6 500,00 €	
Hotel Atistes, Régisseurs & Béné		623 326			13 600,00 €	13 000,00 €	
Deplacement Artistes					5 000,00 €		
Frais de Gestion		623 332			- €		
Remb Frais Amicale de Poitiers		623 326			- €		
Catering Artistes & Bénévoles		623 352			2 000,00 €	5 500,00 €	
Frais Publicité Congrès		623 356			1 500,00 €	1 500,00 €	
Frais congrès - Programme		623 412			2 000,00 €	2 700,00 €	
Diner spectacle / Pass magique		623 416			7 075,00 €	6 500,00 €	
Sacem		625 212			1 000,00 €	2 000,00 €	
Frais Divers Congrès		625 251			1 300,00 €	2 000,00 €	
Commissions Paypal		627 312			1 000,00 €	1 000,00 €	
Commissions Stripe		651 612			200,00 €	300,00 €	
Participation Services Fees		651 612			4 000,00 €	4 000,00 €	
Remb Frais Amicale de Poitiers		687 511					
Divers							
Réserve					8 007,00 €	5 000,00 €	
Prévision pour imprévus (Aléas)					3 564,00 €	3 000,00 €	
Remboursement Avance							
Subvention Département							
Subvention Intercommunautés							
TOTAL Structure			151 130,00 €	169 200,00 €	151 130,00 €	169 200,00 €	18 070,00 €

ANALYSE BUDGET PREVISIONNEL du CONGRES à POITIERS 2022							
		COMPARAISON : BUDGET - PREVISIONNEL					
				RESSOURCES		DEPENSES	
55 ° CONGRES POITIERS Section 10				BUDGET	PREVISIONS	BUDGET	PREVISIONS
Inscription Congrèsistes	700	705 112		110 000,00 €	126 000,00 €		
Inscription Marchands sup	28	705 112		5 500,00 €	4 200,00 €		
Ventes stands marchands		705 122		20 880,00 €	20 000,00 €		
Ventes Gala	150	705 152		- €	4 500,00 €		
Publicités, Flyers, programme		707 132		1 700,00 €	1 000,00 €		
Ventes Diner/Spectacle/Pass	135	707 292		11 050,00 €	11 500,00 €		
Ventes Pass magique	100	707 292		2 000,00 €	2 000,00 €		
Intérêts sur Livret		762 112					
Cachets Contrats Artistes + Tech		606 702				33 000,00 €	35 000,00 €
Prestations contrôle Accès		606 xxx				1 000,00 €	
Location Centre des congrès		623 322				51 884,00 €	64 000,00 €
		623 322				- €	
		623 322				- €	
Aménagement zones		623 322				6 000,00 €	7 200,00 €
Prestations Tech complémentaires		623 323				3 000,00 €	10 000,00 €
Retransmission Vidéo		623 323				6 000,00 €	6 500,00 €
Hotel Atistes, Régisseurs & Béné		623 326				13 600,00 €	13 000,00 €
Deplacement Artistes						5 000,00 €	
Frais de Gestion		623 332				- €	
Remb Frais Amicale de Poitiers		623 326				- €	
Catering Artistes & Bénévoles		623 352				2 000,00 €	5 500,00 €
Frais Publicité Congrès		623 356				1 500,00 €	1 500,00 €
Frais congrès - Programme		623 412				2 000,00 €	2 700,00 €
Diner spectacle / Pass magique		623 416				7 075,00 €	6 500,00 €
Sacem		625 212				1 000,00 €	2 000,00 €
Frais Divers Congrès		625 251				1 300,00 €	2 000,00 €
Commissions Paypal		627 312				1 000,00 €	1 000,00 €
Commissions Stripe		651 612				200,00 €	300,00 €
Participation Services Fees		651 612				4 000,00 €	4 000,00 €
Remb Frais Amicale de Poitiers		687 511					
Divers							
Réserve						8 007,00 €	5 000,00 €
Prévision pour imprévus (Aléas)						3 564,00 €	3 000,00 €
Remboursement Avance							
Subvention Département							
Subvention Intercommunautés							
TOTAL Structure				151 130,00 €	169 200,00 €	151 130,00 €	169 200,00 €
							18 070,00 €

COMPARATIF

	Grande Motte	Touquet	Poitier
Amphi	1290 pax	1156 pax	1130
Salles de conférence	2 x 100 pax	4 x100 pax	Comme 2022
Amphi 1 Conférence	130 pax	/	La structure recommande d'attendre la fin du congrès 2022 pour une proposition en 2024
Amphi 2 (concours CU)	450 pax Concours + conférences 4 jours	419 pax Concours 1 jours	
Village exposant	520m2 51 modules	550m2 + 233 m2 60 modules + 14	
Scène (en m)	20 x 8,50	22 x 8	
DEVIS à	46 760 €	54 414 €	64 716 €

Si pas d'utilisation de l'amphi 314 le samedi **51 614 €**

Parking

Gratuit

Gratuit

Observation

Hotel risque d'être impacté
par la coupe du monde de
rugby



le Collège des Magiciens Français

Pour présentation à l'assemblée et au Conseil Fédéral
FFAP des 2 et 3 Avril 2022

- ▶ **Qu'est-ce que le CMF**
- ▶ **Organisation générale scène et close-up**
- ▶ **Budgets**
- ▶ **La démarche pédagogique**

Qu'est-ce que le CMF ?

Le COLLEGE DES MAGICIENS FRANÇAIS

Après des années de travail au sein des Equipes de France, il est apparu que de nombreux magiciens sont en demande d'aide, mais n'osent pas, ou ne veulent pas ; soit qu'ils sont intimidés par le concept Equipe de France, soit qu'ils n'en ont pas le niveau, ou encore qu'ils n'envisagent pas les concours. Dès lors, l'idée de stages d'aides ouverts à tous, sans forcément l'esprit de compétition, s'impose. Il s'agit, en s'appuyant sur les équipes de coaches, et d'encadrant mises en place et opérationnelles au sein des EDF, de créer un collectif, un Collège, ouvert à tous les magiciens Français membres de la FFAP...dans le but ultime et simple de faire progresser la magie Française...et de rendre service aux magiciens.

D'où l'idée du COLLEGE DES MAGICIENS FRANÇAIS ...

Le CMF

PRINCIPE du CMF

Définition

Le Collège des Magiciens Français est une structure de travail qui se présente sous forme de stages de 3 à 4 jours, visant à améliorer, les numéros de magie de scène ou de close-up, ouverte à TOUS les magiciens Français membres de la FFAP ; Les stages seront un vrai lieu d'échanges où chacun peut venir, un laboratoire pédagogique et expérimental, visant à faire progresser tous ceux qui le désirent quel que soit leur niveau. Chacun avancera à son rythme, avec ses qualités et ses défauts sans esprit de compétition et de comparaison.

Organisation générale scène et close-

L'encadrement pédagogique sera assuré par des coaches professionnels renommés (Les coaches des équipes de France), avec un regard bienveillant sans jugement de niveau afin de permettre à chacun d'oser.

Dans chacune des 2 disciplines Scène et Close-up, tous les points techniques magiques seront abordés ainsi que la mise en scène (scénarisation, lumière, son), l'expression corporelle (danse, mime), la diction, le travail du texte, le travail du personnage, la tenue de scène, le contact public, le maquillage, la musique, le design des costumes, ainsi que les besoins plus spécifiques de chacun ...

1-2) Objectifs

- Le CMF vise à aider les magiciens membres de la FFAP à progresser dans la pratique de leur art, quel que soit leur niveau, au cours de stages de travail en magie de scène ou de close-up. Les concours ne sont pas l'objectif principal. Néanmoins, pour ceux qui le désirent et qui en auraient le niveau, une préparation aux concours pourra être envisagée, et par la suite, des passerelles éventuelles établies pour intégrer les Equipes de France stagiaires espoirs.

1-3) Forme et structure

- Le CMF est une structure de la FFAP, qui en délègue l'organisation et la gestion à un comité de direction, composé de 4 membres : 1 directeur général, 1 directeur artistique et technique, 1 conseiller artistique close-up, 1 secrétaire logistique et adjointe aux finances. Ces 4 membres sont proposés par le bureau de la FFAP et validés par le conseil fédéral tous les 3 ans. La FFAP met en place un contrat de gestion annuel du CMF en y précisant tous les points.

- **Proposition des 4 personnes formant un comité de direction temporaire :**
 - directeur général : PATHY BAD
 - directeur artistique et technique : HUGUES PROTAT
 - conseiller artistique close-up : LAURENT GUEZ
 - secrétaire, logistique et adjointe aux finances : MARTINE DELVILLE

1-4) Organisation financière des activités

- **Stagiaires :**

Les stagiaires doivent être à jour de leur cotisation FFAP, puis pour les stages, ils payent un forfait journalier. (Voir ci-après et tableaux).
- **Les Frais des stagiaires :**

L'hébergement, les frais de repas et le transport sont à la charge du stagiaire.

- **Les frais des coaches :**

Les coaches touchent un salaire minimum de 100€ /jour sur facture.

- **Les Frais des Coaches et encadrant:**

Ils sont pris en charge par le CMF (la FFAP) sous forme d'un remboursement de frais.

1-5) Durée et lieux des stages:

- **Scène :** Sessions de 4 jours du mercredi matin au samedi soir

Des spectacles peuvent clôturer le stage. Un premier partenariat est envisagé avec la maison de la magie de Blois.

- **Close-up :** Sessions de 3 jours du vendredi au dimanche soir.

Les sessions se dérouleront dans un 1^{er} temps au siège Parisien de la FFAP.

2 – LES COACHES ET ENCADRANT

2-1) Principes:

1 coach pour 4 stagiaires

1 Encadrant chaque fois que c'est possible sachant que, comme en EDF, les encadrants sont aussi des coaches.

2-2) Rémunération :

Les coaches sont rémunérés selon le barème ci-dessous et en tableaux joints

Les encadrant sont défrayés forfaitairement

3 – LIEUX et DEBUT

3-1) Pour la Scène :

**A la maison de la magie de Blois en résidence échange,
Avec une 1iere session à titre d'essai en 2023. Si la création du CMF est validée
par la FFAP, une option de date est prise, sous réserve, avec la MDLMRH de Blois
pour une première session scène de CMF du 15 au 20 janvier 2023.**

3-2) Pour le Close-up :

Au siège de la FFAP à Paris ; Une première Session peut être envisagée en 2023.

**Les dates de ces premières sessions sont soumises à toutes les incertitudes actuelles,
sanitaires, financières, organisationnelles...**

4 – BUDGET : LES COÛTS

4-1) Les coaches et encadrant Scène et Close-up :

4-1-1) Salaire des coaches :

100€ net / jour en facture d'une société de production à la FFAP
+ charges + commission Sté de Production 10% + Tva (5.5) = 233€

4-1-2) Frais de route coaches et encadrant (sur justificatifs):

0.32€/ km ou billet Sncf (pour calculs, on admet une moyenne de 260€ soit 813 km A/R)

4-1-3) Hébergements des coaches et encadrant (sur facture) :

70€/nuît Pdj inclus en Province (Scène)

120€/ nuît Pdj inclus à Paris (CU)

4-1-4) Défraiement repas coaches et encadrant (sur facture) :

16€/repas en Province (Scène)

20€/repas à Paris (CU)

A noter pour le Close-up 2/3 des coaches sont Parisiens, il n'y a pas d'hôtel ni de route à prévoir.

4-1-5) Total coût coach (inclus salaire, charges, tva, route, hôtel et repas):

400 € / jour pour 1 coach scène

342€ / jour pour 1 coach close-up

4-2) Total coût Encadrant :

189 € /jour pour 1 encadrant scène

286 € / jour pour 1 encadrant close-up

4-4) Autres frais réels à chaque stage

Petit matériel : 200 €/ stage

Secrétariat : 200 € / stage

5) – BUDGET : LES RENTREES

5-1) Ce que payent les stagiaires :

Les stagiaires payent une somme forfaitaire journalière :

SCENE : 135€/jour x 4 jours = coût du stage scène 540 €

CLOSE-UP : 155€/jour x 3 jours = coût du stage close-up 465€

Leurs frais de route, hébergement, restauration, sont à leur charge en sus.

6) EQUILIBRE GENERAL ET AUTOFINANCEMENT

Les entrées équilibrent les sorties.

Le COLLEGE DES MAGICIENS FRANÇAIS fonctionne en autofinancement, et il reste un bénéfice pour la FFAP différent en fonction des sessions scène ou close-up et du nombre de stagiaires, bénéfice variant de 29 à 1050 €. (Voir tableaux joints)

On remarque que, pour éviter de fonctionner à perte, les seuils de rentabilité minimaux sont de:

12 STAGIAIRES POUR LA SCENE

11 STAGIAIRES POUR LE CLOSE-UP

7) LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

7-1) Principes pédagogiques

Le CMF accueillera tous les magiciens désirant faire évoluer leur numéro quel que soit son avancement.

L'ensemble des coaches examinera les objectifs à atteindre pour rendre le numéro plus performant, quel que soit l'objectif de l'artiste : cela peut être souhaiter se produire lors des spectacles régionaux, ou nationaux voire même pour le simple plaisir personnel.

Tous les aspects seront abordés : la mise en scène, la structure du numéro avec ses effets, les rythmes, le personnage, l'impact sur le public, l'originalité, l'atmosphère, le style, le jeu et bien sûr les techniques.

Qu'il ait des objectifs de concours, ou qu'il n'en ait aucun de précis, l'ensemble des coaches accompagnera le magicien dans son projet et son « rêve magique ».

Seule son appartenance à la FFAP et la volonté de progresser du postulant seront prises en compte pour son admission aux stages du CMF. Les débutants absolus ne seront néanmoins pas acceptés. C'est le comité de direction du CMF qui examinera les candidatures. S'il a des objectifs de concours et qu'il en a le niveau, des passerelles vers la sélection des Equipes de France espoirs seront accessibles aux stagiaires du CMF.

7-2) les outils d'expression de l'acteur-magicien

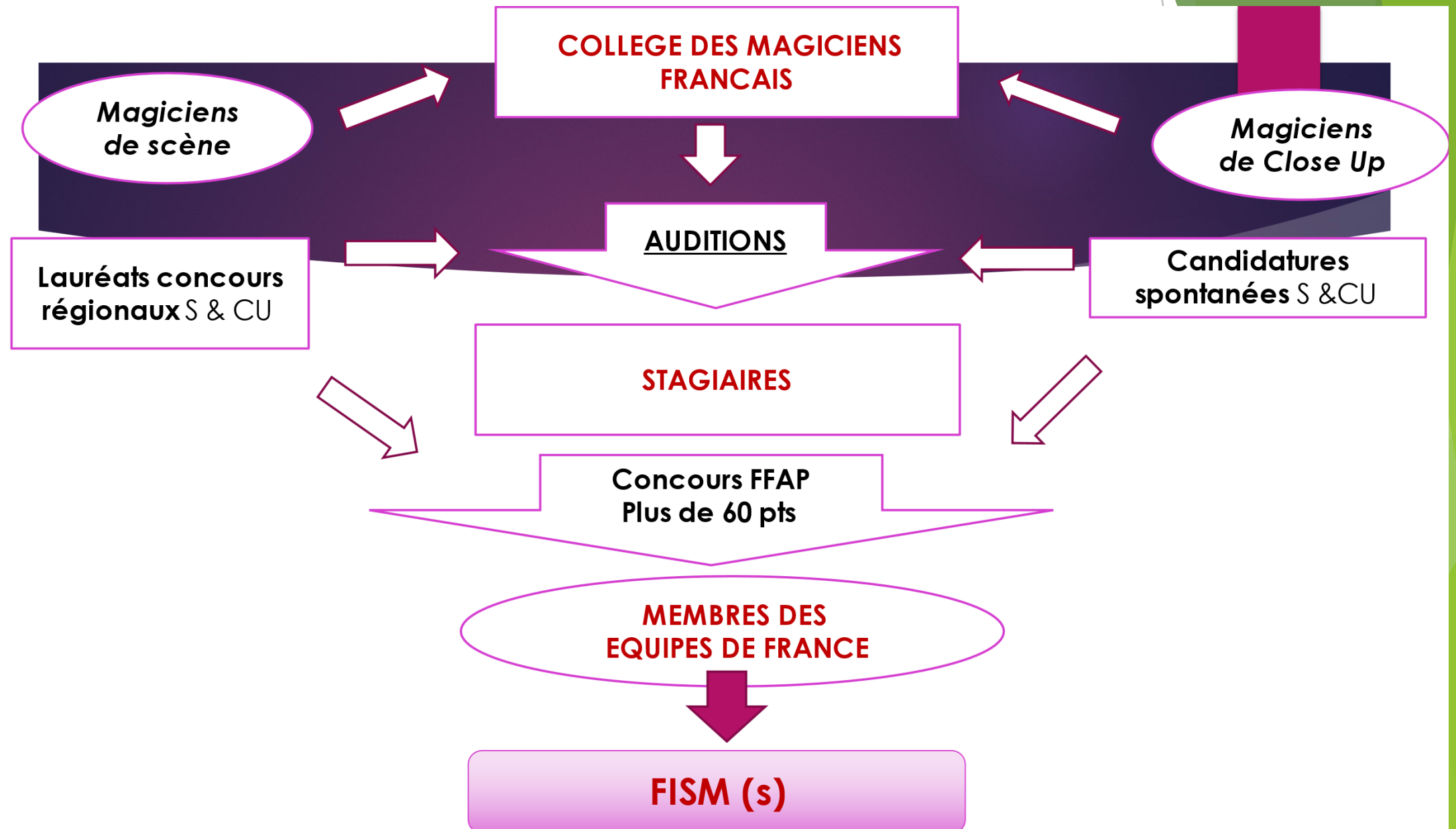
On observe depuis de nombreuses années une déficience dans la maîtrise des outils d'expression des artistes magiciens.

En effet pour une large majorité d'entre eux, le/la magicien (ne) est arrivé(e) à la magie par pure passion pour cet art. Puis il s'est surtout consacré aux techniques en ne s'apercevant que tardivement qu'une formation traditionnelle en art dramatique, diction, danse, expression corporelle lui serait nécessaire, que ce soit pour la magie de scène ou de close up. L'équipe pédagogique du CMF s'efforcera aussi de répondre à ces lacunes.

8) LE RAPPORT AVEC LES EQUIPES DE FRANCE

Le CMF peut, (sans obligation) , constituer un premier vivier pour les EDF,si toutefois le magicien en a le niveau et l'envie...

Dans ce cas, après audition, il peut rejoindre le groupe des stagiaires espoirs des équipes de France, et suivre le cursus normal afin éventuellement de rejoindre plus tard les EDF s'il en suit la procédure d'admission (obtenir 60 points minimum lors du championnat FFAP officiel)



**Le CMF est créé par des magiciens, pour des magiciens.
L'encadrement y est rompu à l'assistance magique suite
à de longues années de pratique au sein des EDF.
Le CMF est un service proposé par la FFAP à ses adhérents et
comble ainsi un vide pédagogique d'aide et de soutien pour tous
ceux qui en ont besoin.**

Documents réalisés par Pathy-Bad, en collaboration avec Martine Delville,
Hugues Protat et Laurent Guez.

Avec l'aide de Noël Decreton,
et le travail en groupe de Yves Labedade, Martine Arial, Serge Odin, Sébastien Fourie.

Le CMF

COUT CMF SCENE EN PROVINCE ESTIMATION 2023

1 COACH

COUT POUR COACH 4jrs/1/2 en PROVINCE	Prix unitaire	Nombre	Coût	Coût	Coût	Coût
	Aller/retour		1 pers 4jours 1/2	2 pers 4jours 1/2	3 pers 4jours 1/2	4 pers 4jours 1/2
			1	2	3	4
Frais de transport A/R						
Frais de Transport COACHS moyenne 812 km (A/R) (0,32€/Km inclus péage+ carburant)	260,00 €	1	260,00 €	520,00	780,00 €	1 040,00 €
Hébergement en province 5 nuits						
Frais Hotel - hébergement COACHS (4nuits) plus 1 nuit supplémentaire arrivée la veille	70,00 €	1	280,00 €	560,00	840,00 €	1 120,00 €
Restauration	Repas 1	repas				
Frais Restauration COACHS (16,00 le repas) x 8 plus 1 repas (arrivée la veille)	16,00 €	9	144,00 €	288,00	432,00 €	576,00 €
COACHS salaire100€/jour	1 pers					
net	100,00 €	1	400,00 €	800,00	1 200,00 €	1 600,00 €
Charges (100€ X4 jours)	100,00 €	1	400,00 €	800,00	1 200,00 €	1 600,00 €
TVA 5,5%	13,00 €	1	52,00 €	104,00	156,00 €	208,00 €
Frais facturation 10% par sté facturation	20,00 €	1	80,00 €	160,00	240,00 €	320,00 €
			1 616,00 €	3232,00	4 848,00 €	6 464,00 €

ENCADRANT POUR 4jrs/1/2

Frais de Transport encadrant	260,00 €	1	260,00 €
Frais Hotel - hébergement encadrant (5nuits)	70,00 €	5	350,00 €
Frais Restauration encadrant (9 repas)	16,00 €	9	144,00 €
			754,00 €

Coût total 1 encadrant 754 €

FRAIS ANNEXES

200,00 €

Petit matériel
Secrétariat

200,00 €
400,00 €

COUT CMF CLOSE UP A PARIS ESTIMATION 2023

COUT POUR 1 COACH

	Prix unitaire	Qte	Coût 1 pers 3 jours	Coût 2 pers 3 jours	Coût 3 pers 3jours	Coût 4 pers 3jours
	Aller/retour	1 coach	1	2	3	4
Frais de Transport COACHS (A/R)	260,00 €	1	260,00 €	520,00 €	780,00 €	1 040,00 €
Hébergement						
Frais Hotel - hébergement COACHS (5 nuits)	120,00 €	1	360,00 €	720,00	1 080,00 €	1 440,00 €
Restauration	Repas 1	repas				
Frais Restauration COACHS (20 € le repas)	20,00 €	1	120,00 €	240,00	360,00 €	480,00 €
salaires COACHS 100€/ jours	1 pers					
net	100,00 €	1	300,00 €	600,00	900,00 €	1 200,00 €
Charges	100,00 €	1	300,00 €	600,00	900,00 €	1 200,00 €
TVA 5,5%	13,00 €	1	39,00 €	78,00	117,00 €	156,00 €
Frais facturation 10% par Sté de facturation	20,00 €	1	60,00 €	120,00	180,00 €	240,00 €
			1 439,00 €	2878,00	4 317,00 €	5 756,00 €

3
j

FRAIS ANNEXES

Petit matériel
Secrétariat

200,00 €
200,00 €
400,00 €

BUDGET ESTIME POUR CMF SCENE ET CLOSE UP

CMF SCENE 135€ par jour = 540€ le stage de 4 jours

Estimation			BUDGET 2022			
			RESSOURCES		DEPENSES	RESULTAT
CMF SCENE 12 stagiaires 4Jrs = 3 coachs +1 encadrant	Nbre	Coût	PROPRES	TOTAL		
Part stagiaires (avec 12 stagiaires)	12	135,00	6 480,00 €			4 jours
Frais Hébergement par coach (4J 1/2) (5 nuités)	15	70,00			1 050,00 €	jours
Frais Restauration (4J 1/2) (9 repas)	27	16,00			432,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	3	260,00			780,00 €	jours
Salaire pour 1 coach (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5% =233)x 4 jours = 932	3	932,00			2 796,00 €	jours
S/Total STAGE COACHS					5 058,00 €	
Frais encadrants (transport 260+5 nuités+restauration)	1	754,00			754,00 €	jour
S/Total STAGE ENCADRANT					754,00 €	
Frais fournitures	0	400,00			400,00 €	jour
S/Total STAGE DIVERS					400,00 €	
S/Total STAGE				6 480,00 €	6 212,00 €	268,00 €
CMF SCENE 13 stagiaires 4Jrs = 3 coachs+1 encadrant						
Part stagiaires (avec 13 stagiaires)	13	135,00	7 020,00 €			4 jours
Frais Hébergement 3 coach (4J 1/2) (5 nuités)	15	70,00			1 050,00 €	jours
Frais Restauration (4J 1/2) (9 repas)	27	16,00			432,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	3	260,00			780,00 €	jours
Salaire pour 1 coach (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5%)233 x4 jours =932	3	932,00			2 796,00 €	jours
S/Total STAGE COACHS					5 058,00 €	
Frais encadrant (transport 260+5 nuités+restauration)	1	754,00			754,00 €	jour
S/Total STAGE ENCADRANT					754,00 €	
Frais fournitures	0	400,00			400,00 €	jour
S/Total STAGE DIVERS					400,00 €	
Total STAGE				7 020,00 €	6 212,00 €	808,00 €

CMF SCENE 16 stagiaires= 4Jrs 4 coachs +1 encadrant						
Part stagiaires (avec 16 stagiaires)	16	135,00	8 640,00 €			4 jours
Frais Hébergement 4 coachs (4J 1/2) (5 nuités)	20	70,00			1 400,00 €	jours
Frais Restauration (4J 1/2) (9 repas)	36	16,00			576,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	4	260,00			1 040,00 €	jours
Salaire coachs (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5%)	4	932,00			3 728,00 €	jours
S/Total STAGE COACHS					6 744,00 €	
Frais encadrants (transport 260+5 nuités+restauration)	1	754,00			754,00 €	jours
S/Total STAGE ENCADRANT					754,00 €	
Frais fournitures	0	400,00			400,00 €	jour
S/Total STAGE DIVERS					400,00 €	
TOTAL STAGE				8 640,00 €	7 898,00 €	742,00 €
CMF CLOSE UP 155 €/ jour = 465€ le stage de 3 jours						
CMF CLOSE UP 11 stagiaires 3 jours 3 coachs dont 2 Parisiens +1 encadrant						
Part stagiaires (avec 11 stagiaires)	11	155,00	5 115,00 €			3 jours
Frais Hébergement 1 coach (3 nuits) non Parisien	3	120,00			360,00 €	jours
Frais Restauration pour 3 coachs 3j (6 x3 repas)	18	20,00			360,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (Frais dépl 1 coach) (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	1	260,00			260,00 €	jours
Salaire coachs (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5%)	3	932,00			2 796,00 €	jours
S/Total STAGE COACHS					3 776,00 €	
Frais encadrant (260 de forfait km + 4 nuits à 120 + 6 restau = 120)	1	860,00			860,00 €	jours
S/Total STAGE ENCADRANT					860,00 €	
Frais fonctionnement	0	400,00			400,00 €	
S/Total STAGE DIVERS					400,00 €	jours
TOTAL STAGE				5 115,00 €	5 036,00 €	79,00 €
CMF CLOSE UP 13 stagiaires 3 jours 4 coachs dont 2 parisiens + 1 encad						
Part stagiaires (avec 13 stagiaires)	13	155,00	6 045,00 €			3 jours
Frais Hébergement pour 2 coachs non Parisiens (4 nuits)	8	120,00			960,00 €	jours
Frais Restauration 3j (6 repas)	24	20,00			480,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (Frais dépl 2 coachs) (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	2	260,00			520,00 €	jours
Salaire coachs (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5%)	4	699,00			2 796,00 €	jours

S/Total STAGE COACHS				4 756,00 €	
Frais encadrants (260 forfait km +hotel 480+ restau 120)	1	860,00		860,00 €	jours
S/Total STAGE ENCADRANT				860,00 €	
Frais fonctionnement	0	400,00		400,00 €	jours
S/Total STAGE DIVERS				400,00 €	
S/Total STAGE				6 045,00 €	6 016,00 € 29,00 €
CMF CLOSE UP 17 stagiaires 3j 5 COACHS dont 3 parisiens +1 encadrant					
Part stagiaires (avec 17 stagiaires)	17	155,00	7 905,00 €		3 jours
Frais Hébergement pour 2 coachs non Parisiens	8	120,00		960,00 €	jours
Frais Restauration 3j (6 repas)	30	20,00		600,00 €	jours
Frais Déplac Coaches (Frais dépl 2 coachs) (forfait 0,32) + péage+gazoil AR	2	260,00		520,00 €	jours
Salaire coachs (100+Charges 100+10% fact+tva 5,5%)	5	699,00		3 495,00 €	jours
S/Total STAGE COACHS				5 575,00 €	
Frais encadrants (transport 175+restauration)	1	860,00		860,00 €	jours
S/Total STAGE ENCADRANT				860,00 €	
Frais fonctionnement	0	400,00		400,00 €	jours
S/Total STAGE DIVERS				400,00 €	
S/Total STAGE				7 905,00 €	6 835,00 € 1 070,00 €